

Il exige une reconnaissance internationale explicite des crimes coloniaux  
Le Président Tebboune défend la mémoire africaine P2



Air Algérie lance une nouvelle promotion internationale  
Tarifs attractifs vers la France et le Canada

P16

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 16 Février 2026 / N° 1273 / PRIX 20 DA

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER EN ALGÉRIE

## Pour une relance forte des relations entre les deux pays

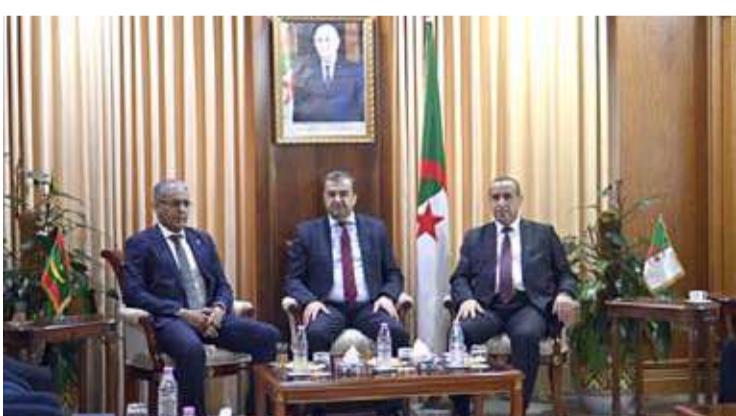


*L'Algérie et le Niger, liés par des relations fraternelles fondées sur la solidarité et le bon voisinage, œuvrent sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et du président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, à renforcer leur coopération et à concrétiser des projets stratégiques au service de leurs intérêts communs et de l'intégration régionale et continentale. P3*

Justice

## LANCEMENT D'UN SERVICE JUDICIAIRE NUMÉRIQUE AU PROFIT DES AVOCATS

P4



Le ministre mauritanien de l'Energie et du Pétrole à Alger  
« S'IMPRÉGNER DE L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE »

P3

Un horizon dégagé pour l'économie nationale

## L'Algérie sur le point de quitter la liste grise du GAFI

Les avancées soulignées par le GAFI sont impressionnantes et couvrent tous les fronts identifiés comme lacunaires. L'Algérie a mis les bouchées doubles. Elle a renforcé la surveillance fondée sur les risques, ciblant les secteurs vulnérables via de nouvelles procédures, évaluations, manuels et inspections, assortis de sanctions dissuasives. P4



**Moment historique pour la justice africaine**

**L'UA adopte la Déclaration d'Alger sur les crimes coloniaux**

Lors de son 39e sommet, l'Union africaine (UA) a adopté, hier la Déclaration d'Alger sur les crimes coloniaux en Afrique, consacrant le 30 novembre comme « Journée africaine d'hommage aux martyrs africains et victimes de la traite transatlantique, de la colonisation et de l'apartheid ». L'initiative, portée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu l'expression de considération des dirigeants africains. La Déclaration d'Alger fait suite aux travaux de la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, qui s'est tenue à Alger les 30 novembre et 1er décembre 2025. Cette conférence s'inscrivait dans le cadre du sommet de l'UA de février 2025, dont le thème était : « Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine à travers les réparations ».

L'adoption de la Déclaration a pour objectif d'« appuyer l'effort continental visant à criminaliser la colonisation et à garantir des compensations au profit des victimes ». La fixation de la journée du 30 novembre vise, quant à elle, à « affirmer l'importance de la préservation de la mémoire collective comme l'un des piliers de la reconnaissance des crimes commis, de la justice et comme moyen d'empêcher que l'histoire se répète ». Par ailleurs, la Déclaration exhorte les anciennes puissances coloniales à « assumer pleinement leurs responsabilités historiques à travers la reconnaissance publique et explicite des injustices commises ». Elle appelle également à « l'établissement d'une plateforme africaine de justice environnementale, chargée de recenser les zones affectées, d'évaluer les préjudices, d'accompagner les États concernés et de formuler des recommandations continentales pour la réhabilitation et les compensations ». Cette démarche marque un tournant dans la reconnaissance officielle des crimes coloniaux et dans la mobilisation continentale pour la justice et la mémoire des victimes africaines.

N. T.

**IL EXIGE UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE EXPLICITE DES CRIMES COLONIAUX**

# Le Président Tebboune défend la mémoire africaine

*Lors du sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, le président Abdelmadjid Tebboune a mis en avant l'importance d'une approche juridique africaine pour qualifier le colonialisme comme crime contre l'humanité et reconnaître certaines pratiques historiques comme génocidaires envers les peuples africains.*

**PAR NASSIM TERKI**

Le président Abdelmadjid Tebboune a adressé hier un message au 39e sommet de l'Union africaine, lu par le Premier ministre Sifi Ghrieb, pour souligner l'importance d'une justice historique à l'échelle du continent. Selon lui, l'étude de la Commission du droit international de l'UA constitue « un apport qualitatif et d'une importance majeure dans le processus de réflexion juridique africaine collective ». Cette étude, qui s'inscrit dans le cadre de la décision 934 adoptée lors de la précédente session de l'UA, vise à examiner « les conséquences juridiques découlant de la qualification du colonialisme comme crime contre l'humanité, et de la caractérisation de certaines pratiques liées à l'ère de l'esclavage, de la déportation forcée et de la colonisation en tant qu'actes assimilables au crime de génocide à l'encontre des peuples africains ». Pour l'Algérie, le colonialisme et ses séquelles doivent

être reconnus sans équivoque par la communauté internationale. Tebboune a ainsi appelé « à consacrer une reconnaissance internationale explicite, sans équivoque, de la part des organisations onusiennes et des puissances coloniales, de la nature criminelle des pratiques ayant inclus l'esclavage, la déportation forcée, le nettoyage ethnique, la torture, le déplacement et la persécution systématique ». Le président a également souligné la disponibilité de l'Algérie à mettre à disposition des organes juridiques africains « les documents, preuves matérielles et témoignages historiques fiables en sa possession » afin de documenter les atrocités commises durant les 132 années de colonisation. Ces archives mettent en lumière l'ampleur des violences infligées pour étouffer la résistance du peuple algérien, notamment la répression à grande échelle et l'usage de méthodes prohibées par le droit international. Dans le cadre du suivi de la décision 934, l'Algérie a organisé avec la Commis-



sion de l'UA une conférence internationale en novembre-décembre 2025 sur le thème « Crimes du colonialisme en Afrique : vers une réparation des injustices historiques par la criminalisation du colonialisme ». Les discussions ont abouti à l'« Appel d'Alger », qui recommande notamment la reconnaissance officielle des crimes coloniaux, le renforcement des mécanismes de documentation, la restitution des biens culturels spoliés et la prise en compte des impacts environnementaux et économiques hérités de la colonisation. Le sommet a également validé l'instauration du 30 novembre comme journée africaine officielle d'hommage aux martyrs du continent, une initiative saluée par Tebboune pour « contribuer à l'ancrage de la conscience historique chez les nouvelles générations et à préserver la mé-

moire des immenses sacrifices consentis par les peuples de notre continent ». Enfin, le président a rappelé que « les sacrifices incommensurables consentis par des millions d'Africains pour la liberté, la dignité et la justice ne sauraient être relégués à l'oubli, ni réduits à des récits tronqués ». La reconnaissance de la vérité historique, estime-t-il, est « un devoir moral et juridique, et un préalable incontournable pour bâtir des relations internationales équilibrées, fondées sur le respect mutuel, l'équité et la préservation de la dignité humaine ». L'Algérie reste convaincue, qu'inscrire le colonialisme parmi les crimes internationaux les plus graves constitue un « socle solide pour des partenariats futurs plus équilibrés, et pour un monde où prévaut le droit et non la logique du plus fort ». ■

## SOUDAN DU SUD

# « Seul un dialogue inclusif » peut ouvrir la voie à la paix

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé hier une allocution aux participants à la réunion des chefs d'État et de gouvernement du Comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur le Soudan du Sud (C5), tenue en marge des travaux de la 39e session ordinaire du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UA à Addis-Abeba. Le message a été lu en son nom par le Premier ministre, Sifi Ghrieb. D'emblée, le chef de l'Etat a situé le contexte de cette rencontre, rappelant que « nous nous réunissons aujourd'hui peu après l'importante visite ministérielle effectuée par la délégation du Groupe des Cinq (C5) à Juba, du 14 au 16 janvier dernier. Il a souligné que cette mission « a constitué une étape cruciale pour s'enquérir directement des derniers développements sur la scène politique et sécuritaire et évaluer le degré d'avancement dans la mise en œuvre des dispositions de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud », notamment à l'approche des échéances électorales prévues à la fin de l'année. À la lumière des conclusions tirées de cette visite et des

constats établis sur le terrain, Abdelmadjid Tebboune a indiqué que « nous insistons, depuis cette tribune, sur des piliers fondamentaux que nous jugeons indispensables pour assurer un passage sûr du Soudan du Sud vers la prochaine étape ». Il a ainsi mis en avant, en premier lieu, « la nécessité du dialogue et de l'inclusion », affirmant que « le dialogue demeure l'unique voie politique viable pour instaurer une paix durable au Soudan du Sud ». À ce titre, il a encouragé « toutes les parties signataires de l'Accord, ainsi que les groupes non signataires, à adopter une démarche inclusive dans les préparatifs électoraux », précisant qu'« un dialogue représentatif, sincère et constructif est indispensable pour surmonter les divergences et dégager une vision commune de l'avenir du pays ». Dans ce contexte, il a salué « l'initiative de la République d'Afrique du Sud, en sa qualité de présidente du C5, d'accueillir un dialogue politique entre les parties signataires de l'Accord revitalisé », exhortant « l'ensemble des acteurs concernés à y adhérer de manière constructive ». Abordant le deuxième axe, le président Tebboune

a appelé à « l'élaboration d'une feuille de route électorale claire et réaliste », invitant le gouvernement du Soudan du Sud « à définir un calendrier précis, assorti d'échéances concrètes, pour les différentes étapes du processus électoral ». Il a insisté sur le fait que « la réussite de ce rendez-vous historique requiert des conditions propices à l'organisation d'élections libres, régulières et transparentes, reflétant fidèlement la volonté du peuple sud-soudanais ». S'agissant du troisième pilier, il a évoqué « la prise en charge des défis sécuritaires et l'unification des forces », soulignant que « les arrangements sécuritaires constituent le socle de la confiance et de la stabilité durable ». Il a relevé avec préoccupation que « la formation et le redéploiement des forces unifiées demeurent confrontés à d'importants obstacles », avertissant que « cette lenteur compromet l'application effective des dispositions sécuritaires, fragilise les acquis de la paix et entrave la création d'un climat favorable aux échéances politiques ». Il a ainsi jugé « impératif d'accélérer la mobilisation de l'appui logistique et financier nécessaire afin de permettre l'unification et le dé-

ploiement effectifs des forces », en vue d'assurer « la sécurité, la protection des civils et le respect de l'État de droit ». Abdelmadjid Tebboune a, en outre, réitéré « l'appel à la cessation immédiate des hostilités sur l'ensemble du territoire », exhortant « toutes les parties à privilégier l'intérêt national ». Évoquant l'engagement de l'Algérie, il a affirmé qu'il s'agit d'« un engagement constant et de principe », rappelant qu'il s'est notamment concrétisé lors de la présidence algérienne du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine en août 2025, période durant laquelle une mission a été conduite à Juba, permettant « d'évaluer directement le processus de transition politique et d'exprimer la solidarité de l'Algérie envers le gouvernement et le peuple sud-soudanais ». Tout en réaffirmant « le soutien indéfectible de l'Algérie à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale du Soudan du Sud », il a appelé « la communauté internationale, l'Union africaine et l'ensemble des États membres à renforcer leur accompagnement politique et humanitaire », soulignant que « cet appui doit être coordonné et efficace ». ■

Y. R.

**L'EXPRESS**



Quotidien national d'information édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouliouache, Kouba, Alger

[Redaction@lexpressquotidien.dz](mailto:Redaction@lexpressquotidien.dz)

[www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)

TEL/fax: 023.70.99.92

[Service-pub@lexpressquotidien.dz](mailto:Service-pub@lexpressquotidien.dz)

**GÉRANT : NOURDINE BRAHMI**

**DIRECTEUR HONORAIRE : ZAHIR MEHDAOUI**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : RABAH YOUSSEF RABAH**

[Redaction@lexpressquotidien.dz](mailto:Redaction@lexpressquotidien.dz)

[www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz)

TEL/fax: 023.70.99.92

[Service-pub@lexpressquotidien.dz](mailto:Service-pub@lexpressquotidien.dz)

**POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À : L'Entreprise Nationale de communication d'édition et de Publicité**

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)

[Programmation.regie@anep.com.dz](mailto:Programmation.regie@anep.com.dz)

[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)

[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)

[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)

[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

**Impression : Société d'Impression d'Alger (SIA)**

**Diffusion : Media Distribution**

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

# LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER EN ALGÉRIE

## Pour une relance forte des relations entre les deux pays

Alger et Niamey entament une nouvelle configuration de leurs relations autant politiques, économiques que fraternelles, une relation forte entre deux pays voisins aux destins communs.

PAR MAHDI B.

Les nuages se sont dissipés entre les deux Etats, et l'Algérie, bien avant la visite du Président nigérien à Alger, entamée hier dimanche par l'accueil officiel, à l'Aéroport international d'Alger, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, avait déjà repris les relations fraternelles entre les deux pays. Hier dimanche, un accueil chaleureux et fraternel a été réservé à l'hôte de l'Algérie. Les prémisses de ce réchauffement ont été constatées jeudi dernier lorsque le Président Abdelmadjid Tebboune avait décidé du retour de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, marquant une volonté de normalisation. Cette décision intervenait après la reprise de fonctions, le même jour, de l'ambassadeur nigérien à Alger. Dans un communiqué, le ministère algérien des Affaires étrangères a souligné que cette mesure "favorisera assurément la relance du dialogue politique bilatéral au plus haut niveau". A Alger, on parle d'ailleurs avec insistance de la reprise d'une coopération multiforme et la concrétisation de projets stratégiques en faveur de l'intégration régionale et continentale. Les deux pays, liés d'ailleurs par des relations fraternelles fondées sur la solidarité et le bon voisinage, œuvrent sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et du président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, à renforcer leur coopération et à concrétiser des projets stratégiques au service de leurs intérêts communs et de l'intégration régionale et continentale. Selon des observateurs, c'est dans cette logique amicale et fraternelle que s'inscrit la visite de fraternité et de travail qu'a entamée hier dimanche en Algérie, le Président du Niger, à la tête d'une importante délégation, à l'invitation du Président Abdelmadjid Tebboune. Cette visite sera une occasion de renforcer les liens de fraternité, de coopération et de bon voisinage entre les deux pays frères, dans le cadre d'une nouvelle dynamique visant à tirer le meilleur parti de leurs capacités et potentialités, au bénéfice des deux peuples algérien et nigérien. Elle constitue également une opportunité pour examiner des questions politiques liées au continent africain, en général, et au voisinage, en particulier. A rappeler que l'Algérie et le Niger entretiennent des relations anciennes concrétisées par une commission mixte,



hissée par la suite au rang de grande commission mixte, et qui a permis une coopération couvrant l'ensemble des volets de la coopération bilatérale. En fait, les relations entre l'Algérie et le Niger ont repris en août 2024 avec un important agenda, notamment sur le front énergétique. Mieux, les relations entre les deux pays ont été assainies et ont repris leur cours normal après une courte période de tension. Il faut rappeler qu'au mois d'août 2024, le Premier ministre nigérien, ministre de l'Economie et des Finances, Ali Mahaman Lamine Zeine, avait effectué une visite de travail à Alger, couronnée d'ailleurs par la signature de plusieurs accords. Dans son prolongement, au mois de février 2025, c'est le chef de la diplomatie nigérienne, Bakary Yaou Sangaré, qui s'est déplacé à Alger où il a été reçu par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. C'est dire l'excellent état des relations entre les deux pays qui travaillent avec acharnement sur deux importants dossiers : d'une part, la mise en œuvre, sans ingérences étrangères, de solutions politiques et durables, dont un développement intégré, pour la stabilité au Sahel et sa sécurisation contre les groupes terroristes, et, d'autre part, le renforcement de la coopération énergétique, pétrolière notamment, entre les deux pays. C'est dans le cadre de cette coopération et les bonnes relations politiques existant entre les deux pays voisins que le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, s'est déplacé fin janvier dernier à

Niamey pour relancer la coopération énergétique entre les deux pays, avec un ambitieux programme. Accompagné d'une forte délégation du groupe Sonatrach, le déplacement du ministre algérien avait deux objectifs principaux : d'abord faire le point du projet commun de production pétrolière avec l'expertise du groupe algérien sur le champ de Kafra, qui ambitionne la production de 90.000 b/j de pétrole ; ensuite l'examen de la poursuite de la réalisation du projet de Gazoduc Transsaharien ou TSGP, qui ambitionne d'acheminer le gaz du Nigeria via le Niger, puis l'Algérie vers l'Europe. Enfin, signe tangible de cette reprise forte et durable des relations fraternelles entre les deux pays, il faut également signaler le geste fort de l'Algérie, à travers le groupe Sonelgaz, qui a offert, à titre gracieux, une centrale électrique de 40 MW au Niger, pour pallier le déficit énergétique de ce pays sahélien. Ce projet, signé en janvier 2025, inclut une coopération pour le développement du réseau et la formation par Sonelgaz (avec des turbines de 2x20 MW), visant une finalisation rapide pour le Niger. Entre Alger et Niamey, les relations ont repris leur cours normal, sinon se sont améliorées et densifiées, depuis le mois d'août 2024, avec la mise en place d'un important agenda de coopération, en particulier dans le domaine énergétique, avec des projets d'importance continentale. Le volet politique de cette relation nouvelle sera le fil conducteur des relations fraternelles entre les deux pays. ■

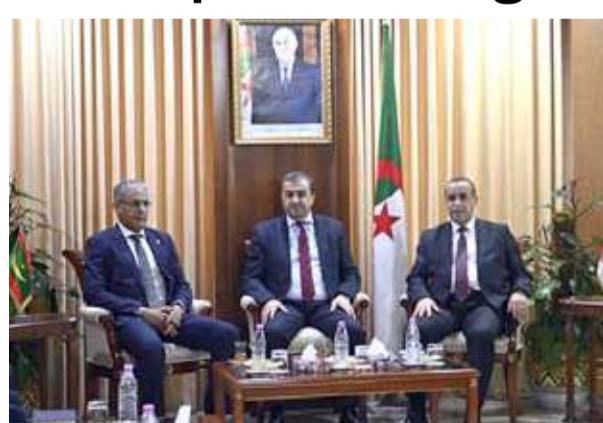
**Le ministre mauritanien de l'Energie et du Pétrole à Alger**

## « S'imprégner de l'expérience algérienne »

Le ministre mauritanien de l'Energie et du Pétrole, Mohamed Ould Khaled, a entamé, hier, une visite de travail de deux jours en Algérie, visant à explorer les moyens de renforcement de la coopération bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines.

Lors de cette visite, le ministre mauritanien de l'Energie et du Pétrole sera accompagné d'une délégation de haut niveau comprenant les dirigeants des grandes sociétés mauritanienes activant dans le secteur de l'énergie, telles que la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH), la Société mauritanienne d'électricité (SOMELEC) et la Société mauritanienne des industries de raffinage (SOMIR), ainsi que plusieurs cadres du ministère.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du « renforcement des relations fraternelles et de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie, et de la concrétisation de la volonté commune de hisser le partenariat bilatéral, notamment dans



les domaines des hydrocarbures, des mines, de l'énergie, des énergies renouvelables et de la formation», précise le communiqué. Lors de cette visite, le ministre mauritanien aura des entretiens avec le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, ainsi qu'avec le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjali. Ces

entretiens porteront sur les moyens d'élargir la coopération bilatérale, d'échanger les expertises et d'explorer les opportunités de partenariat et d'investissement dans des projets d'intérêt commun.

Il tiendra également des rencontres de travail avec les responsables des groupes Sonatrach et Sonelgaz afin de prendre connaissance de l'expérience algérienne dans les domaines de l'exploration et de la production, de développement des infrastructures énergétiques et de gestion des réseaux d'électricité et de gaz, outre les programmes de formation et de renforcement des capacités.

Cette visite reflète «la dynamique positive marquant les relations algéro-mauritanienes et la volonté commune de consolider la coopération stratégique et de promouvoir l'intégration dans le secteur de l'énergie, au service des intérêts communs des deux pays et en soutien au processus du développement durable», selon le communiqué.

## Éditorial L'EXPRESS

### UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

PAR MAHREZ Z

La visite du Président nigérien, Abdourahamane Tiani, en Algérie, à la tête d'une importante délégation relance les relations fraternelles historiques entre les deux pays, et reflète la volonté commune de donner une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale stratégique, en replaçant notamment les projets énergétiques au cœur de la nouvelle dynamique. Dans ce nouveau contexte politique, les liens économiques tissés depuis de longues années entre l'Algérie et le Niger gagneront à être renforcés, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives prometteuses, pour les deux pays, dans le sillage notamment des projets énergétiques impliquant les compagnies nationales au Niger, mais aussi en termes d'intégration africaine à travers le projet de gazoduc transsaharien (TSGP).

La visite du Président nigérien est un signal fort qui permet de «renforcer les liens de fraternité, de coopération et de bon voisinage entre les deux pays frères, dans le cadre d'une nouvelle dynamique visant à tirer le meilleur parti de leurs capacités et potentialités, au bénéfice des peuples algérien et nigérien», tel qu'exprimé dans le communiqué diffusé par la Présidence de la République, à l'occasion de la venue de l'hôte de l'Algérie.

Il y a quelques semaines, le déplacement effectué au Niger par M. Mohamed Arkab, ministre d'Etat chargé des Hydrocarbures et des Mines, avait permis de préparer le terrain et de rapprocher les points de vue. Les discussions ont été axées sur l'état d'avancement du projet stratégique de gazoduc transsaharien (TSGP) visant à acheminer 20 à 30 milliards de mètres cubes de gaz, depuis le Nigeria, via le Niger, puis les infrastructures existantes dans notre pays vers le marché d'export européen. Les discussions bilatérales avaient également abordé la poursuite des activités de Sonatrach au Niger, dans la région de Kafra.

La coopération énergétique entre l'Algérie et le Niger se déploie depuis 2005, à travers la compagnie Sonatrach International (SIPEX BVI), filiale du groupe Sonatrach, dans le sillage d'un accord portant sur une licence d'exploration sur le gisement de Kafra, mitoyen côté algérien du permis Tafassasset, appartenant à Sonatrach. La normalisation politique entérinée crée désormais un environnement propice à la relance de ce projet pétrolier stratégique, et d'autres, restés en suspens, en matière de pétrochimie et de connexion électrique, mais aussi de transfert technique et de formation. La reprise diplomatique laisse aussi entrevoir, grâce à un contexte plus apaisé, le renforcement d'un partenariat structurant, générateur de croissance, de stabilité et d'intégration régionale, et de prospérité, au profit des peuples de la région.

UN HORIZON DÉGAGÉ POUR L'ÉCONOMIE NATIONALE

# L'Algérie sur le point de quitter la liste grise du GAFI

Dans un monde où la traque du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme est une bataille vitale pour la santé des finances planétaires, l'Algérie a entrepris une série de mesures pour le renforcement de son cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. L'Algérie est placée sur la « liste grise » du GAFI fin 2024.

Cette inscription, faut-il le souligner, n'était pas une punition sévère comme la liste noire, mais elle imposait quand même une surveillance renforcée et pouvait freiner les investissements étrangers, compliquer les transactions internationales et ternir l'image du pays sur la scène économique mondiale. Dès octobre 2024, l'Algérie s'est engagée au plus haut niveau avec le GAFI et le MENAFATF pour renforcer son arsenal anti-blanchiment et anti-terrorisme financier. Et, en un an et demi à peine, elle a relevé le défi avec une forte détermination et a réalisé des bonds en avant appréciables en un temps record. Les conclusions du GAFI lors de sa plénière de Mexico, du 11 au 13 février, sont assez parlantes. Selon ces conclusions, l'Algérie a « substantiellement achevé » son plan d'action et mérite une inspection sur place. Un feu vert clair qui ouvre la voie vers une sortie rapide de cette liste gênante, sans doute dans les prochains mois. Les avancées soulignées par le



tobre), l'Algérie pourrait être rayée de la liste grise dès la seconde moitié de 2026. Un soulagement majeur. Car même si la liste grise est surveillée mais pas punitive comme la noire, elle pèse pourtant sur la réputation du pays. Pour un pays comme

l'Algérie, habitué aux défis économiques, cette sortie boosterait la confiance des partenaires et faciliterait les échanges, surtout avec l'Europe, qui s'aligne souvent sur le GAFI. C'est le cas de le dire, l'Algérie a su transformer une alerte en opportu-

nité, prouvant ainsi sa détermination à relever n'importe quel défi. Au vu des appréciations du GAFI, les chances d'une sortie imminente de la liste grise sont élevées et c'est une nouvelle qui mérite d'être célébrée, avec prudence et optimisme. ■

## JUSTICE

# Lancement d'une plateforme numérique dédiée aux avocats



Le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaa, a annoncé hier, depuis le Conseil de justice de la wilaya de Biskra, le lancement d'une nouvelle plateforme numérique destinée aux avocats, dans le cadre de la modernisation des services judiciaires. Selon un communiqué du ministère, cette initiative s'inscrit dans la continuité du programme de numérisation engagé par le secteur de la justice afin d'améliorer les prestations offertes aux usagers et

aux professionnels du droit. D'après la même source, la nouvelle plateforme permet aux avocats de déposer en ligne leurs demandes de copie ordinaire des jugements et arrêts rendus par les juridictions ordinaires et administratives. Elle leur offre également la possibilité de retirer ces documents, signés électroniquement, sans avoir à se déplacer auprès des tribunaux concernés. Pour accéder à ce service, l'avocat doit se connecter à la plateforme via son

compte personnel utilisé sur l'espace numérique d'échange des requêtes et mémoires en réponse, accessible sur le site officiel du ministère de la Justice, ajoute la même source. Le traitement des demandes s'effectue de manière automatisée, à condition que la décision sollicitée soit déjà prête à être délivrée. Dans ce cas, le document est mis à disposition de l'avocat dans un délai maximal de 24 heures, avec une signature électronique garantissant son authenticité. ■

## RAMADHAN 2026

# L'association Chaara formule ses données astronomiques

L'Association Chaara d'Astronomie a publié hier un communiqué signé par le professeur Djamel Mimouni, dans lequel elle présente un ensemble de données astronomiques précises relatives à la naissance du croissant lunaire du mois sacré de Ramadhan pour l'année 2026, ainsi que les conclusions scientifiques pouvant être tirées concernant le début du mois du jeûne.

Ces éléments s'appuient sur les calculs astronomiques reconnus à l'échelle internationale et sur les critères scientifiques relatifs à l'observation des croissants lunaires. Le communiqué indique que le ministère des Affaires religieuses a fixé la nuit du doute correspondant au 29 Chaâbane 1447 H au mardi 17 février, date qui coïncidera avec la conjonction du croissant de Ramad-

han à 13h01 (heure locale). Toutefois, les calculs astronomiques confirment que l'âge du croissant au

moment du coucher du soleil ce jour-là ne sera pas suffisant pour permettre son observation à l'œil nu

depuis notre région, selon l'ensemble des critères astronomiques reconnus dans ce domaine.

### Programme spécial ETUSA

## 186 lignes programmées en journée et 70 après l'iftar

L'Entreprise publique de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a dévoilé son programme spécial pour le mois sacré de Ramadhan, visant à faciliter les déplacements des citoyens à travers les différents quartiers et communes de la capitale, et ce, dès le premier jour du mois béni.

Dans un communiqué publié hier, l'entreprise a précisé qu'elle assurera le service de transport des voyageurs tout au long de la semaine durant le mois sacré, avant et après l'iftar. Ainsi, 186 lignes sont programmées en journée et 70 lignes après la

rupture du jeûne. Elle a également indiqué que l'intervalle entre deux départs variera entre 20 et 40 minutes en journée, et entre 20 et 30 minutes en soirée.

Concernant les horaires, durant la période matinale, le premier départ est fixé à 05h50 et le dernier à 17h45 pour les zones urbaines, et de 05h50 à 17h30 pour les zones suburbaines. Pour le service nocturne, le premier départ aura lieu à 19h40 et le dernier à 01h00 du matin. Ce programme restera applicable durant le week-end sans aucun changement.

Par ailleurs, l'entreprise a annoncé un

programme spécial pour le transport des citoyens vers Djamaâ El Djazaïr afin d'accomplir les prières de Tarawih et du vendredi. Le prix du billet aller-retour a été fixé à 100 dinars algériens pour les zones suburbaines et à 50 dinars pour les zones urbaines. Les départs s'effectueront depuis les stations et places suivantes : 1er Mai, place Audin, place des Martyrs, station d'El Harrach, station d'El Annasser, station de Baraki, station de Khelfia Boukhalfa (Les Fusillés), Sidi Abdellah, Khemis El Khechna (via Hammadi) et Ouled Moussa (via Reghaïa et Rouiba).

L'association a ajouté que la Lune restera au-dessus de l'horizon à Alger pendant environ six minutes seulement après le coucher du soleil, une durée insuffisante pour que le croissant se forme de manière à être observable, même dans les meilleures conditions d'observation possibles. Le communiqué précise également que le moment de la conjonction coïncidera avec une éclipse solaire annulaire centrale, phénomène astronomique qui ne sera toutefois pas visible depuis notre région.

L'association a affirmé que l'impossibilité d'observer le croissant le mardi 17 février ne se limite pas à l'Algérie, mais s'étend à l'ensemble du monde arabe et du continent africain, ainsi qu'aux continents nord-américain et sud-américain, même à l'aide de télescopes. ■

## TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

## Un projet de programme pédagogique élaboré

« L'Algérie progresse avec détermination vers la mise en place d'un système global de prise en charge des personnes atteintes de TSA, à travers la politique nationale de protection et de promotion des droits des personnes aux besoins spécifiques. Un projet de programme pédagogique et éducatif a été élaboré afin d'unifier les méthodes et les mécanismes de prise en charge au niveau de tous les établissements spécialisés », a révélé la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji.

PAR MERIEM KACI

**L**a ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé hier l'ouverture officielle des ateliers nationaux de formation portant sur le nouveau programme éducatif et pédagogique de prise en charge des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme (TSA), et ce au siège de l'École nationale supérieure de l'administration (ENSA) à Alger. Ces journées de formation s'inscrivent dans le cadre d'une démarche nationale visant à unifier les approches scientifiques et pédagogiques relatives aux troubles du spectre de l'autisme, tout en renforçant la coordination entre les différents secteurs concernés afin de garantir une prise en charge multidimensionnelle des concernés. Elles visent également à accompagner les intervenants de terrain en les dotant de connaissances actualisées, de mécanismes méthodologiques et de techniques éducatives adaptées. L'objectif est de mieux identifier les besoins des enfants et les difficultés qu'ils rencontrent, tout en valorisant leurs compétences et leurs aptitudes. Cela permettra l'élaboration de programmes individuels efficaces, répondant aux spécificités de chaque cas et

consacrant le principe de l'inclusion scolaire et sociale ». Dans son allocution, la ministre a souligné que « l'Algérie progresse avec détermination vers la mise en place d'un système global de prise en charge des personnes atteintes de TSA, à travers la politique nationale de protection et de promotion des droits des personnes aux besoins spécifiques ». Elle a également précisé que la politique de protection sociale de l'État, notamment en matière de prise en charge de l'autisme, a été renforcée par la publication du décret présidentiel n° 26-09 du 7 janvier 2026, portant création, missions, organisation et fonctionnement du Centre national de l'autisme. De même, un décret exécutif a été promulgué pour régir la création, l'organisation et le fonctionnement des centres spécialisés dédiés à la prise en charge des personnes atteintes de TSA. Concernant les missions de ce dudit Centre, la ministre a précisé qu'il « sera chargé de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du Plan national de l'autisme. Il constitue une étape stratégique majeure visant à édifier un système national intégré de soins pour les personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme (TSA) ». Elle a ajouté que ce centre sera un « point d'ancre essentiel pour fédérer les efforts des



institutions publiques et de la société civile, afin de réguler et d'harmoniser les mécanismes de prise en charge à l'échelle nationale. » Le Centre est également investi des missions d'études, de recherche, de formation et d'appui technique en matière d'accompagnement des familles. Il est chargé d'harmoniser les interventions des différents départements ministériels, des organismes publics ainsi que des centres gérés par les associations actives dans ce domaine notamment le dépistage et le diagnostic précoce, la définition d'une prise en charge adaptée, le développement et l'unification des méthodes éducatives et pédagogiques, l'élaboration de programmes de formation spécialisée au profit des intervenants ainsi que le renforcement des partenariats et de la coopération avec les organisations et institutions nationales et internationales homologues dans le domaine de l'autisme. » La ministre a fait savoir qu'un projet de programme pédagogique et édu-

catif a été élaboré afin d'harmoniser les protocoles de prise en charge dans l'ensemble des centres spécialisés, qu'ils dépendent de la Solidarité nationale ou d'autres tutelles. Ce programme repose sur dix piliers stratégiques, notamment l'évaluation fonctionnelle multidimensionnelle, l'aménagement de l'environnement, le développement cognitif et l'apprentissage. Selon Mme Mouloudji, l'objectif est de consolider les compétences socio-émotionnelles des enfants pour garantir une inclusion scolaire et sociale réussie, dans le respect des capacités et rythme d'apprentissage propre à chaque enfant. Mme. Mouloudji a souligné que le succès de la prise en charge des personnes atteintes de TSA repose sur une approche pluridisciplinaire intégrant les dimensions médicale, psychologique, éducative et sociale. Cette stratégie s'appuie prioritairement sur la formation continue des acteurs de terrain : professionnels, tissu associatif et familles, tous pi-

vots du parcours de soins et d'apprentissage. » Il convient de noter que ces journées d'étude et de formation sur le nouveau programme pédagogique et éducatif de prise en charge des troubles du spectre de l'autisme (TSA) ont été organisées au profit de 320 participants. Parmi eux figurent des cadres techniques du secteur de la Solidarité nationale, des enseignants du secteur de l'Éducation nationale, des associations actives dans ce domaine ainsi que des familles d'enfants autistes. Ces sessions de formation se déroulent simultanément dans les wilayas d'Oran, Constantine et Biskra. Elles concernent les différents intervenants impliqués dans la prise en charge des personnes atteintes de TSA, notamment les éducateurs spécialisés et les psychologues, les inspecteurs de l'éducation et de l'enseignement, les professeurs et instituteurs de l'enseignement spécialisé, les enseignants relevant du secteur de l'Éducation nationale, les associations spécialisées du secteur. » ■

## FORMATION PROFESSIONNELLE

## Arhab préside à Tindouf la cérémonie de la rentrée de la session de février

**L**a ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, a présidé hier à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Mohamed-Merzougui de Tindouf, la cérémonie officielle marquant la rentrée de la session de février 2026. A cette occasion, la ministre, accompagnée du wali de Tindouf, M. Mustapha Dahou, a supervisé la signature d'une convention entre la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels et des entreprises économiques. Elle a ensuite effectué une visite au sein d'un groupe de la spécialité géologie des mines, ainsi qu'un atelier de topographie, à l'institut avant de donner le coup d'envoi de la formation d'un groupe en entrepreneuriat.

Le secteur enregistre, au titre de cette session, l'inscription de plus de 285.000 nouveaux stagiaires et apprentis dans les établissements de formation à travers les différentes wilayas du pays. Ceux-ci sont répartis entre les divers modes de formation, notamment la formation par apprentissage, la formation en présentiel et la formation à distance, en plus des cours du soir et des forma-



tions destinées aux personnes aux besoins spécifiques. De nouvelles spécialités ont été introduites dans certaines wilayas, à l'occasion de cette rentrée, notamment l'analyse des données, ainsi que l'installation et la maintenance des panneaux solaires.

Il est à rappeler que le ministère a adopté le Référentiel national des formations et des compétences, qui remplace l'ancienne nomenclature

national de la formation professionnelle comprenant plus de 400 spécialités réparties en 23 filières. Le secteur met l'accent sur les filières relevant de secteurs « prioritaires », tels que l'agriculture, l'industrie, le numérique, le bâtiment et les travaux publics, le tourisme et l'hôtellerie, l'eau et l'environnement, ainsi que les énergies renouvelables, en adéquation avec les exigences du marché du travail et les besoins ex-

primés par les entreprises en main-d'œuvre qualifiée.

A noter que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels compte plus de 1.100 établissements de formation à l'échelle nationale, en plus de 18 centres d'excellence créés en partenariat avec des opérateurs économiques dans des domaines techniques et industriels. Concernant la wilaya de Tindouf, 520 inscrits ont été recensés pour

cette session à travers les différents établissements de formation, avec une offre couvrant 14 filières professionnelles et 61 spécialités. Huit nouvelles spécialités ont été introduites pour répondre aux besoins du marché du travail, notamment dans la filière des mines : topographie minière, foreur dans les mines, sondeur dans les mines, laborantin en mines et carrières, gestionnaire des installations de traitement du minerai, concasseur dans les mines, mineur en carrières, ainsi qu'agent de maintenance ferroviaire.

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels poursuit sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf par la visite de la mine de Gara Djebilet et de l'unité de traitement primaire du minerai de fer, ainsi que l'inspection du centre de formation professionnelle et d'apprentissage Mohamed-Belouzdad au quartier Tindouf-Lotfi. Elle procédera également à la visite d'un atelier de conduite et de maintenance des engins de chantier, au lancement de la formation d'un groupe de maîtres d'apprentissage et à la visite de la gare ferroviaire de la wilaya. ■

## Crédits alloués au commerce intérieur

# Un taux d'utilisation à 90,46 % en 2023

FATIHA AMALOU.

**La** ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présenté samedi, devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée nationale populaire, un rapport sur le projet de loi de finances 2023, et plus particulièrement sur sa partie relative au commerce intérieur et à la régulation du marché national. Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, et la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, étaient également présents. «Lors de sa présentation, la ministre a souligné que la nouvelle approche proactive du secteur a permis d'obtenir des résultats concrets dans la préparation des grandes périodes de consommation, notamment le Ramadan, désormais géré selon un plan national proactif garantissant la disponibilité des biens, la stabilité des prix, la lutte contre la spéculation illicite et le renforcement de la confiance du public dans les institutions étatiques», indique un communiqué publié hier sur la page officielle facebook du centre national du registre du commerce (CNRC). Mme Abdellatif a ajouté que le projet de loi de finances 2023 constitue un bilan objectif des réalisations et jette simultanément les bases d'un développement futur solide. Ceci se reflète dans les orientations adoptées dans le budget 2026 du secteur, qui vise à renforcer la modernisation de la gestion et la transition vers un pilotage intelligent fondé sur l'information précise, la planification proactive et la coordination multisectorielle. La Ministre a souligné que le commerce intérieur n'est plus géré par des interventions ponctuelles, mais qu'il est devenu un domaine de pilotage stratégique basé sur la

Les chiffres du projet de loi de finances 2023 révèlent que le taux d'utilisation des crédits alloués au secteur a atteint 90,46 %, soit 95 milliards de dinars algériens.



proactivité, la coordination et un contrôle intelligent, dans une vision qui fait du marché un outil souverain garantissant la sécurité alimentaire et promouvant la justice économique. Elle a également souligné l'importance de la numérisation comme option stratégique pour renforcer la transparence, améliorer les mécanismes de suivi et de contrôle, et optimiser la qualité des services publics. Ceci, à son tour, renforce l'efficacité de la prise de décision publique et rapproche l'administration des citoyens et des opérateurs économiques. Concernant les activités du secteur en 2023, la Ministre a indiqué qu'elles étaient conformes aux directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui privilient la gouvernance, l'efficacité et la souveraineté économique, tout en maintenant un équilibre entre la régulation du marché et l'encouragement de l'initiative économique. Au cours de cette année, les services d'inspection du secteur ont mené plus de deux millions d'interventions à travers le pays,

constatant plus de 200 000 infractions et donnant lieu à plus de 190 000 constats d'infraction. Ceci témoigne clairement de l'application rigoureuse de la loi et du renforcement de l'autorité de l'État sur le marché. Mme Abdellatif a révélé que plus de 191 000 interventions avaient été enregistrées, avec la saisie de 923 tonnes de denrées alimentaires d'une valeur de plus de 515 millions de dinars algériens, dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite. Ceci démontre la vigilance de l'État face à toutes les formes de menaces pesant sur le pouvoir d'achat des citoyens. La ministre a ajouté que, par rapport aux résultats de 2022, le nombre de rapports de suivi judiciaire a augmenté de 6 %, le montant des activités illégales découvertes de 22 % et la valeur des saisies de 2 %. Ces indicateurs confirment que le contrôle est devenu plus efficace, précis et ciblé, malgré une légère baisse du nombre total d'interventions, ce qui témoigne du passage d'une logique de densité numérique à une logique d'efficacité qualitative.

## Développement des établissements hôteliers

# Meddahi insiste sur la numérisation des mécanismes de commercialisation

**La** ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a procédé, samedi à Bejaïa, à l'inauguration de plusieurs infrastructures touristiques et à l'inspection de projets d'investissement relevant du secteur, à travers plusieurs communes, selon l'APS. Au cours d'une visite de travail et d'inspection, effectuée en compagnie du wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Kerbouche, la ministre a inauguré trois (3) hôtels dans les communes d'El Kseur et de Bejaïa, et posé la première pierre du projet d'extension de l'hôtel les Hammadiates de Tichy. Elle a également inspecté plusieurs projets d'investissement privés dans les communes de Souk El Tenine et Melbou (Est de la wilaya). Dans une déclaration à la presse à l'issue de la visite, Mme Meddahi a indiqué que la livraison de ces projets, dont l'achèvement est prévu durant l'année en cours, permettra de renforcer le parc hôtelier de la wilaya et d'aug-

menter ses capacités d'accueil, contribuant ainsi à instaurer une dynamique concurrentielle, tout en générant de nouveaux emplois. La ministre a, en outre, insisté sur la nécessité de livrer les projets dans les délais impartis, soulignant l'importance du recours à une main-d'œuvre qualifiée pour garantir la qualité des prestations, ainsi que l'utilisation de matériaux et d'équipements de fabrication nationale, en évitant le recours à l'importation. Elle a également souligné l'importance de l'adoption des nouvelles technologies de l'information et de la communication, à travers la numérisation des mécanismes de commercialisation, d'exposition, de réservation et de paiement électronique, afin de renforcer la compétitivité des établissements hôteliers et d'améliorer la qualité des services fournis. Elle a, par ailleurs, fait savoir que la wilaya de Béjaïa compte 10 zones d'expansion touristique (ZET), dont les plans d'aménagement tou-

ristique ont été finalisés et étudiés. Ces plans permettront de mettre à disposition des assiettes foncières touristiques répondant aux normes et critères fixés par l'Etat, en vue d'encourager l'investissement dans le secteur, a-t-elle ajouté. Dans le cadre des préparatifs de la saison estivale, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat s'est enquise des travaux d'aménagement des plages, engagés par les autorités locales dans la commune de Souk El Tenine, pour lesquels une enveloppe de 56 millions de DA a été dégagée sur le budget de la wilaya. Elle a également fait état de l'affectation d'une enveloppe de plus de 13 millions DA, dans le cadre d'une opération centralisée, à la réalisation d'études relatives à la réhabilitation de neuf (9) plages à travers les communes de Beni Ksila, Béjaïa et Aokas, en vue de réunir toutes les conditions nécessaires pour l'accueil des estivants.

R.E.

ILS SONT LES PRINCIPAUX IMPORTATEURS ARABES DE PANNEAUX SOLAIRES CHINOIS

**l'Irak et l'Algérie font leur entrée dans le classement**

**La** liste des principaux importateurs arabes de panneaux solaires chinois révèle une course effrénée vers les énergies vertes en 2025. Les pays de la région continuent de renforcer leurs capacités en énergies renouvelables, s'efforçant d'accroître leur part dans le mix énergétique et de réduire leur dépendance au gaz et au pétrole.

Des données récentes de l'Energy Research Unit (ERU), basée à Washington, montrent une forte augmentation de la capacité d'importation totale des dix principaux pays arabes importateurs de panneaux solaires chinois. Cette capacité devrait atteindre 29,07 gigawatts (GW) en 2025, contre 27,34 GW en 2024, soit une hausse annuelle de 1,73 GW. L'Arabie saoudite domine le classement, malgré un ralentissement des importations de cette dernière. L'Algérie et l'Irak, quant à eux, s'imposent comme des puissances émergentes, affichant des augmentations significatives de leurs importations.

L'Algérie a enregistré le taux de croissance le plus élevé parmi les pays arabes importants des panneaux solaires chinois, passant de seulement 0,35 GW. L'Irak a également connu une croissance rapide, enregistrant une augmentation substantielle de sa capacité de production, passant de 0,43 GW en 2024 à 1,89 GW en 2025, dans le cadre de son plan visant à renforcer sa sécurité énergétique. L'inclusion de l'Irak et de l'Algérie parmi les principaux importateurs témoigne d'une volonté concertée d'accélérer la mise en œuvre de projets d'énergie solaire, conformément aux plans stratégiques de diversification des sources d'énergie et de réduction de la dépendance au gaz.

Malgré une baisse de la capacité d'importation de l'Arabie saoudite, passée de 16,13 gigawatts (GW) en 2024 à 8,82 GW en 2025, le pays conserve la deuxième place du classement, grâce aux projets d'envergure lancés ces dernières années. L'Egypte a également enregistré une forte croissance, dépassant les 100 %, ses importations de panneaux solaires chinois ayant atteint 2,28 GW l'an dernier, contre 1,04 GW l'année précédente, illustrant ainsi les progrès significatifs réalisés dans le secteur des énergies renouvelables.

La Jordanie a enregistré un bond significatif de sa production de panneaux solaires, avec un taux de croissance de 71 %, passant de 0,55 gigawatts (GW) en 2024 à 0,94 GW en 2025. Le Liban se classe dernier parmi les pays arabes en matière d'importation de panneaux solaires chinois, avec des importations atteignant 0,58 GW, contre 0,44 GW en 2024.

F.A.

## DÉDOUBLEMENT DES ROUTES NATIONALES N16 (ANNABA-SOUK AHRAS)

# Cosider se charge de la relance du projet

**Le** ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdellkader Djellaoui, a affirmé, samedi à Ain Ben Beida (Guelma), que les travaux de réalisation de la pénétrante Guelma-autoroute Est-Ouest par les limites administratives de la wilaya d'Annaba seront «bientôt» relancés après plusieurs années d'interruption, selon l'APS. Le ministre a précisé, lors d'une visite d'inspection du projet de doublement de la route nationale n 16 reliant Annaba à Souk Ahras via Guelma, dans son tronçon traversant la

commune d'Ain Ben Beida, que l'entreprise publique Cosider se chargera de la relance de ce projet inscrit en 2014 mais non encore réalisé pour différentes raisons. Il a ajouté que les travaux devant être lancés dans ce cadre concernent 18 km entre Guelma et la commune de Nechmaya, sur un total de 35 km dont 25 km situés sur le territoire de la wilaya de Guelma. Le ministre a instruit les responsables locaux en charge du projet à l'effet d'accélérer le déplacement des différents réseaux «conduites et canalisations» situés le long du couloir du projet afin

de faciliter la réalisation de cette voie d'une grande importance. Après avoir écouté, sur place, un exposé sur les projets de dédoublement des routes nationales n16 (Annaba-Souk Ahras) et n 20 (Guelma-Constantine), le ministre a estimé que «le rythme des travaux en cours sur ces projets s'est nettement amélioré, ce qui permet d'envisager la résorption des retards cumulés».

M. Djellaoui a également inspecté, dans la région de Boukemouza (commune d'Oued Fragha) les travaux de pose de la voie ferrée à

l'intérieur du tunnel de 315 m, qui est l'un des ouvrages d'art les plus importants dans le cadre de la première tranche (Annaba- Bouchegouf) de la ligne minière Est Annaba-Bouchegouf-Souk Ahras-Tebessa-Djebel Onk-Bled El Hadba. Dans la commune de Medjez Sfa, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base a inspecté l'un des chantiers du tronçon Bouchegouf- Guelma-et Dréa (Souk Ahras) sur 121 km du projet de dédoublement, de correction et de modernisation de la ligne minière Est.

R.E.

## Sonelgaz

# Des interventions massives menées dans plusieurs wilayas suite aux vents violents

FATIHA A.

«Les vents violents et les intempéries qui ont touché plusieurs wilayas dans la nuit du vendredi 13 février ont provoqué l'effondrement de quatre pylônes électriques et endommagé les lignes de 220 kV reliant le poste de Cap Djinet au centre d'Alger Est, ainsi que celle reliant Cap Djinet au centre de Sidi M'hamed, dans la wilaya de Boumerdès», a indiqué, hier, Sonelgaz dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook. Ces incidents ont entraîné, selon la même source, des coupures de courant dans toute la wilaya de Boumerdès. «Les équipes de maintenance de transport d'électricité de Boumerdès sont intervenues immédiatement pour évaluer les dégâts et réparer les pylônes endommagés, à l'origine de ces coupures temporaires», ajoute la Sonelgaz.

Autres incidents cités, Sonelgaz ajoute que les vents violents ont également provoqué l'effondrement de deux autres pylônes électriques dans la wilaya d'Aïn Defla, sur la ligne de 60 kV reliant les centres d'El Kherba et d'Ouled Khalifa. Malgré ces dégâts importants, les techniciens ont activé le plan d'intervention d'urgence, garantissant ainsi la continuité de

l'alimentation électrique. Des coupures de courant temporaires ont été enregistrées aussi et gérées sur certaines lignes à haute et très



haute tension, sans incidence sur le réseau de transport d'électricité dans les wilayas d'Oran, de Mostaganem, de Relizane et de Sidi Bel Abbès. Il convient de noter que grâce aux patrouilles nocturnes effectuées par les équipes de Sonelgaz-Transport d'électricité d'El Tarf, des décharges électriques de surface ont été détectées sur la ligne de 220 kV alimentant l'usine de dessalement d'eau de mer d'El Tarf. Ces décharges étaient dues au dépôt de sels marins transportés par des vents violents sur les isolateurs et les équipements électriques. Une intervention immédiate des équipes, vendredi soir, a été nécessaire pour nettoyer les isolateurs et garantir la sécurité du réseau, sans interruption de la distribution d'électricité aux clients», ajoute-t-on. Dans ce contexte, Sonelgaz, gestionnaire du réseau de transport et de distribution d'électricité, réaffirme son engagement à poursuivre les opérations de surveillance périodiques et à renforcer les programmes de maintenance préventive, notamment dans les zones exposées aux aléas climatiques. L'entreprise souligne également l'adoption de solutions techniques appropriées pour atténuer les effets de la pollution marine et renforcer la résilience de ses infrastructures face aux conditions météorologiques exceptionnelles.

taux d'utilisation des crédits du secteur du commerce extérieur en Algérie a atteint environ 81,56 % en 2023, dépassant 4,9 milliards de dinars, des ressources totales allouées à la régulation du commerce et au soutien des exportations hors hydrocarbures. C'est ce qu'a révélé samedi le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le professeur Kamel Rezig, lors d'une audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée nationale populaire. «En présence de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a affirmé que l'État a fait du soutien aux exportations une politique publique durable, fondée sur l'orientation des ressources vers des entreprises productives et compétitives et la stimulation de chaînes de valeur nationales à fort rendement», indique un communiqué du ministère publié sur sa page officielle facebook.

M. Rezig a expliqué que l'approche de l'État en matière de promotion des exportations hors hydrocarbures est passée de mesures temporaires à un choix stratégique et structurel, conformément aux directives du président de la République,

dans le but de réduire la dépendance aux hydrocarbures, de renforcer les capacités de production nationales et de créer une valeur ajoutée durable. Le ministre a indiqué que les politiques publiques mises en œuvre en 2023 ont adopté une approche proactive visant à simplifier les procédures, à soutenir les entreprises exportatrices et à améliorer l'accès aux marchés étrangers, notamment africains et arabes, avec un budget de plus de 6 milliards de dinars algériens alloué à cet effet dans le cadre de la loi de finances 2023.

M. Rezig a souligné que ce niveau élevé de dépenses témoigne d'une gestion rationnelle et efficace des fonds, dans le respect des normes et réglementations comptables, sans recours à des dépenses nominales en fin d'exercice.

F.A.

## Abdelhadi Ammari :

### «LES RÉCENTES PLUIES SOUTIENNENT LE SECTEUR AGRICOLE ET PROMETTENT UN ÉTÉ SEREIN POUR LA POPULATION».

Le professeur Abdelhadi Ammari, de l'École nationale supérieure d'irrigation, s'est dit soulagé et satisfait des récentes précipitations dans de nombreuses régions du nord du pays. Ces dernières ont enregistré une hausse moyenne de 21 % entre septembre et mi-janvier par rapport à la même période de l'année précédente, et de 90 % par rapport à l'année dernière. Invité, hier, de l'émission «

Économie multimédia », M. Ammari a ajouté que les précipitations récentes avaient dépassé les 100 millimètres dans certaines zones, ce qui est source d'optimisme, notamment pour le secteur agricole. Il a souligné que la plupart des barrages avaient reçu des quantités de pluie variables, en particulier dans l'est du pays, où ils ont atteint leur pleine capacité, comme c'est le cas pour le barrage de Beni Haroun, l'un des plus grands du pays. Il a expliqué que l'Algérie dépend de ces précipitations pour son approvisionnement en eau potable, le pays disposant de 12 milliards de mètres cubes de ressources en eau renouvelables. Grâce aux usines de dessalement, un approvisionnement en eau équilibré et fiable est assuré à la population pendant l'été, tout en sensibilisant le public à la préservation de cette ressource. Il a souligné que ces précipitations incitent à étendre les zones irriguées, qui représentent actuellement environ 2 millions d'hectares, et que nous pourrions étendre encore davantage la superficie grâce à cette abondance d'eau. A noter que l'irrigation est le pilier de la sécurité alimentaire en Algérie, permettant de dépasser l'agriculture plu-

viale (dépendante des précipitations) pour assurer des rendements élevés et stables, notamment avec plus de 1,5 million d'hectares irrigués en 2021. Elle est essentielle pour l'intensification des cultures, l'agriculture saharienne, et l'adaptation au changement climatique. L'irrigation permet de compenser l'irrégularité des pluies, sécurisant la production et augmentant la productivité, notamment pour les céréales et le fourrage, essentiels pour l'autonomie alimentaire. Dans le Sud, l'irrigation est le moteur de la mise en valeur de nouvelles terres, soutenant le développement de cultures stratégiques grâce à la modernisation des techniques. Elle permet la culture de variétés à haut rendement, la diversification agricole et l'usage de technologies d'irrigation intelligente. Le développement des Petites Moyennes Hydrauliques (PMH) et des forages nécessite une gestion durable pour éviter l'épuisement des nappes, tout en promouvant les techniques qui économisent l'eau. La gestion moderne de l'eau, à travers le recyclage et les techniques économisatrices, est cruciale pour la durabilité de ce secteur.

F.A.

## SELON UN RAPPORT DE L'AIE:

# Les marchés mondiaux des batteries en forte croissance

Le marché mondial des batteries lithium-ion a dépassé les 150 milliards de dollars en 2025, soit une hausse de plus de 20 % par rapport à 2024. Toutefois, son importance économique et stratégique dépasse largement la simple taille du marché. Les batteries deviennent un pilier du secteur automobile, une source essentielle de flexibilité pour les réseaux électriques et une source d'énergie de secours de plus en plus importante pour les infrastructures numériques, notamment les centres de données et l'intelli-

gence artificielle. Au-delà de leur rôle énergétique, les batteries demeurent indispensables à un large éventail d'applications industrielles et stratégiques, allant de l'électronique portable et des systèmes de défense sans pilote aux technologies émergentes telles que les robots humanoïdes. Avec la diversification des applications et la baisse continue des coûts, les batteries deviennent un élément fondamental des économies modernes. Cette évolution a des répercussions considérables sur la compétitivité économique, la sécurité d'approvi-

sionnement et la politique industrielle, car les chaînes d'approvisionnement en batteries restent très concentrées et technologiquement complexes. Ces dynamiques sont déjà visibles dans les tendances de déploiement des batteries, la baisse des coûts et l'expansion des applications continuant d'alimenter une croissance rapide de la demande de batteries dans tous les secteurs. Le déploiement mondial des batteries lithium-ion en 2025 était six fois supérieur à celui de 2020. Les véhicules électriques démontrent le principal moteur de la

croissance, leurs ventes mondiales atteignant un nouveau record et représentant un quart des voitures vendues dans le monde. Ils représentent plus de 70 % du déploiement total des batteries lithium-ion. Viennent ensuite le stockage d'énergie par batteries, avec plus de 15 %, ce qui témoigne du rôle croissant des batteries pour assurer la flexibilité des réseaux électriques. Cette situation représente un changement radical par rapport à il y a dix ans. En 2015, près de la moitié de la demande mondiale de batteries provenait des appareils électroniques

portables ; en 2025, cette part était tombée à moins de 5 %. La baisse des prix a joué un rôle déterminant dans cette expansion. En 2025, le prix moyen des batteries a diminué de 8 %, grâce aux progrès réalisés dans la fabrication, à l'amélioration de la chimie des batteries et à l'intensification de la concurrence sur le marché mondial. Les systèmes de stockage d'énergie par batteries (BESS) ont connu les baisses de prix les plus marquées, leur prix moyen mondial ayant chuté en 2025 à un tiers de son niveau de 2020.

R.E.

## PRISE EN CHARGE DES DIALYSÉS

### Programme régional de formation à l'EHU d'Oran

**L'**Etablissement hospitalier universitaire d'Oran (EHU) se prépare à lancer un programme régional de formation dédié au placement des fistules artéio-veineuses (FAV), destinées à améliorer la prise en charge des patients hémodialysés, a indiqué le directeur général de cet établissement, Rabah Bar. Ce programme vise à renforcer les compétences des équipes médicales et paramédicales des établissements de santé de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, en matière de création et de suivi des fistules artéio-veineuses, considérées comme un accès vasculaire de référence pour les malades souffrant d'insuffisance rénale chronique. L'EHU d'Oran, qui a déjà mis en place un circuit de prise en charge sans rendez-vous et sans liste d'attente pour cette catégorie de patients, compte partager son expérience et son expertise avec d'autres structures hospitalières. Selon le même responsable, cette initiative s'inscrit dans une démarche de régionalisation de la formation continue et d'amélioration de la qualité des soins.

Le programme comprendra des sessions théoriques, des ateliers pratiques, ainsi que des interventions supervisées par des spécialistes en chirurgie vasculaire et en néphrologie. Il permettra également d'harmoniser les protocoles médicaux et de réduire les délais de prise en charge, contribuant ainsi à limiter les complications liées aux accès vasculaires temporaires. Il s'agit également d'effectuer un recensement des malades hémodialysés, en collaboration avec les directions locales de la santé et de la population, ainsi que des actions de sensibilisation sur l'importance de la préservation du capital veineux des patients, explique M. Bar.

## MASCARA

### Plus de 5.600 nouveaux postes pour la rentrée professionnelle

**L**a Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Mascara a réservé plus de 5.600 nouveaux postes pédagogiques en prévision de la rentrée de la session de février, prévue aujourd'hui, a indiqué, samedi, la même direction. Ainsi, plus de 1.000 postes ont été réservés à la formation par apprentissage, plus de 680 postes à la formation résidentielle, plus de 270 postes aux cours du soir et 270 postes dans le cadre de la formation qualifiante initiale. Il a également été prévu 350 postes au profit des femmes au foyer, plus de 450 postes pour les détenus des établissements de rééducation, ainsi que 100 postes destinés au milieu rural. A cela s'ajoutent 130 postes dans le cadre de la formation contractuelle orientée vers le secteur agricole et plus de 1.400 postes pour la formation des bénéficiaires de l'allocation chômage, en plus de 855 postes proposés par des établissements de formation privés agréés. Il a été décidé d'ouvrir, au titre de cette session, deux nouvelles spécialités : « industrie mécanique » et « esthétique », dans le cadre des travaux du Conseil de wilaya du partenariat regroupant différents secteurs et chargé de déterminer les besoins du marché de l'emploi dans la région, selon la même source. Pour rappel, la wilaya de Mascara dispose de 14 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), ainsi que de quatre instituts nationaux spécialisés, accueillant au total plus de 12.000 stagiaires répartis sur 19 filières professionnelles.

## Campagne nationale de plantation d'arbres

# Près de 100.000 plants d'arganiers à Biskra

*Initié dans le cadre de la grande campagne nationale de plantation de 5 millions arbres à travers le pays, ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts de développement de cette espèce au regard de sa longévité et sa résistance au climat subsaharien.*

**P**rès de 100.000 plants d'arganier, espèce à importante valeur économique et écologique, seront mis en terre dans la wilaya de Biskra « à l'horizon 2027 », a-t-on appris hier auprès du directeur général des forêts (DGF). Dans une déclaration à la presse en marge de l'opération de plantation de 3.000 arganiers à la ferme pilote Omar Driss dans la commune de Loutaya dans le cadre de la grande campagne nationale de plantation de 5 millions arbres à travers le pays, M. Djamel Touahria, a indiqué que ce projet « s'inscrit dans le cadre des efforts de développement de cette espèce au regard de sa longévité et sa résistance au climat subsaharien ». Outre sa valeur écologique pour le développement du couvert végétal, cette espèce présente une importance économique en matière d'extraction des huiles essentielles, a-t-il ajouté, affirmant que tous les moyens ont été mobilisés pour le succès de ce



projet, notamment à travers l'irrigation au goutte-à-goutte afin de favoriser sa croissance et son entrée en phase de production. Le même responsable a appelé à développer cette espèce et élargir les aires de sa plantation surtout qu'elle est adaptée aux conditions subsahariennes et que les expériences menées ont donné des résultats positifs. Le directeur général des forêts a présidé en compagnie des autorités locales de la wilaya l'opération de plantation avec la participation des représentants de plusieurs secteurs et du président de l'association « El Djazaïr El Khadra » (l'Algérie verte) Fouad Maala. L'arganier est un arbre peu gourmand en eau qui résiste à la sécheresse et aux températures élevées. Son fruit jaune dont le noyau est exploité pour l'extraction à froid de l'huile essentielle d'argan, note-t-on.

APS

tituts et facultés : sciences humaines et sociales, sciences juridiques et politiques, sciences économiques et commerciales et sciences de gestion, sciences de l'information et de la communication, sciences et technologies, sciences exactes, ainsi que les départements de langue arabe et de langue anglaise. Les candidatures doivent être soumises exclusivement via la plateforme numérique du ministère de tutelle, « Progress », conformément aux conditions et délais fixés. Après étude des dossiers, les candidats retenus seront con-

## CENTRE UNIVERSITAIRE "NOUR EL-BACHIR" D'EL BAYADH

### Ouverture de 25 postes de maîtres assistants

## DJELFA

# Réouverture et modernisation de services hospitaliers

**D**es services hospitaliers ont été remis en service dans la wilaya, après des travaux de réhabilitation visant à améliorer les conditions d'accueil des patients et la qualité des soins, selon les services de la wilaya. La même source a précisé que le service des urgences pédiatriques de l'établissement public hospitalier (EPH) Mehad-Abdelkader a été rouvert après l'achèvement des travaux d'aménagement, ce qui permettra de réduire la pression sur le service des urgences et d'assurer une prise en

charge optimale des enfants. Le service de pédiatrie du même établissement a également bénéficié de travaux de rénovation et a rouvert ses portes. D'une capacité de 32 lits, ce service prend en charge les nourrissons dès l'âge d'un mois et les enfants jusqu'à 15 ans, a précisé la source. Le service de dialyse de l'hôpital a également été rouvert et équipé de nouveaux appareils, permettant de prendre en charge les patients souffrant d'insuffisance rénale, y compris ceux venant d'autres wilayas.

Dans le même ordre d'idées, le Centre de lutte contre le cancer Colonel-Ahmed-Ben Cherif devrait bientôt recevoir de nouveaux équipements médicaux, ce qui contribuera à améliorer la qualité des soins et évitera aux patients de se déplacer vers les wilayas voisines pour se faire soigner.

Il est à noter que la wilaya bénéficie de plusieurs nouveaux projets visant à renforcer le système de santé, dont le plus important est la construction en cours d'un hôpital de 120 lits à Hassi Bahbah.

## OUM EL BOUAGHI

# Réception d'une nouvelle polyclinique

**U**ne nouvelle polyclinique vient d'être réceptionnée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la santé. Cette polyclinique a été réalisée à la sortie Est du chef-lieu de wilaya pour une enveloppe financière de plus de 200 millions DA et a été baptisée du nom du défunt moudjahid Bouzid Mohamed dit Hamma, a précisé à l'APS Souhil Belhatem, inspecteur à cette direction. Selon la même source, cette nouvelle structure qui s'ajoutera aux trois polycliniques du chef-lieu de wilaya sera mise en service au terme de l'opération d'équipement pour laquelle une enveloppe financière estimée à 50 millions DA a été allouée. Concernant les projets du secteur, M. Belhatem a indiqué que les travaux de réalisation d'une polyclinique dans la ville d'Aïn Beida ont été lancés et une étude technique pour la réalisation d'une autre clinique dans la commune de Ksar Sbahi sera « prochainement » engagée.

## Déficiences alimentaires

# Les médicaments amaigrissants favorisent des carences nutritionnelles

PAR AMEL B.

Les médicaments à base de sémaglutide et de tirzépatide — commercialisés notamment sous les noms Ozempic, Wegovy et Mounjaro — ont révolutionné le traitement du diabète et de l'obésité. Mais leur efficacité pour réduire l'appétit pourrait s'accompagner d'un effet moins connu : un risque accru de carences nutritionnelles. C'est ce qu'a présenté lors lors du Congrès MétaboliQc 2026 à Saint-Hyacinthe, au Québec, au Canada. Ces médicaments agissent en imitant l'hormone GLP-1, libérée naturellement après un repas. Ils diminuent l'appétit, augmentent la sensation de satiété et réduisent les fringales. Résultat : une réduction de l'apport calorique quotidien pouvant atteindre 16 à 39 %, soit l'équivalent d'un repas en moins par jour. « Couper le tiers des calories, c'est considérable », a souligné le professeur Jean-Philippe Drouin-Chartier (Centre NUTRISS, Université Laval). Toutefois, cette diminution importante de l'apport énergétique ne s'accompagne pas nécessairement d'une amélioration de la qualité nutritionnelle. Selon une revue de la littérature présentée au congrès, les utilisateurs de ces molécules pourraient développer des déficiences en vitamine D, vitamine K, magnésium et en fer. Une étude américaine portant sur des dizaines de milliers de patients révèle qu'après 12 mois de traitement, 22 % présentaient au moins une carence nutritionnelle, contre 13 % après six mois. La déficience la plus fréquente concernait la vitamine D. Or, une grande proportion de la population adulte canadienne souffre déjà d'un apport insuffisant en vitamine D. Les chercheurs ont observé une diminution du désir pour les aliments sucrés et salés — un effet attendu puisque ces médicaments agissent sur les circuits cérébraux de la récompense.

Mais un résultat a davantage surpris : une baisse de l'envie de consommer des produits laitiers, principale source alimentaire de vitamine D. « Ça m'a fait sourciller », admet le chercheur. L'hypothèse d'un lien avec la teneur en gras des produits laitiers est évoquée, sans certitude. Une perte musculaire non négligeable est constatée. Autre élément à surveiller : la composition de la perte de poids. Jusqu'à 40 % du poids perdu pourrait provenir de la masse maigre, notamment musculaire. Cette perte peut accroître le risque de

*Même si ces médicaments démontrent une grande efficacité pour la perte de poids et le contrôle glycémique, les chercheurs insistent sur l'importance d'un encadrement professionnel. Selon eux, les carences ont été détectées chez 25 % des patients suivis par un professionnel de la nutrition.*



faiblesse, de chutes, de blessures et de fatigue. Un apport insuffisant en protéines et en micronutriments pourrait accentuer ces effets. Les premiers travaux de l'équipe québécoise montrent que l'impact sur la qualité alimentaire varie selon les habitudes initiales. Les personnes qui avaient déjà une alimentation équilibrée avant le traitement ont parfois relâché leurs efforts. À l'inverse, celles dont l'alimentation était moins saine ont parfois amélioré leurs choix. Chez certains participants, la consommation de fruits, légumes, grains entiers et protéines végétales a diminué. Chez d'autres, elle a augmenté. Pourquoi ces différences ? Les hypothèses sont multiples : Coût élevé du médicament, pouvant réduire le budget alimentaire, effets secondaires comme la nausée, baisse de

vigilance alimentaire liée à la perte de poids, volonté de changer ses habitudes en début de traitement. Même si ces médicaments démontrent une grande efficacité pour la perte de poids et le contrôle glycémique, les chercheurs insistent sur l'importance d'un encadrement professionnel. Dans l'étude américaine citée, les carences ont été détectées chez 25 % des patients suivis par un professionnel de la nutrition, contre 18 % chez les autres — un écart qui pourrait s'expliquer par un meilleur dépistage chez les patients accompagnés. Le message est clair, les patients utilisant ces traitements devraient être suivis par une équipe multidisciplinaire incluant des professionnels en nutrition.

A.B

## LUTTE CONTRE LE CANCER

L'immunothérapie avant 15 heures, nouvelle arme thérapeutique

Selon les conclusions d'une étude publiée dans la revue *Nature Medicine*, les patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules ayant reçu une immunothérapie avant 15 heures ont présenté une progression de la maladie plus lente que ceux traités plus tard dans la journée. Cet essai randomisé de phase 3 a été mené auprès de 210 participants atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules qui n'avaient jamais reçu de traitement. Tous les patients ont été répartis en deux groupes de manière aléatoire ; le premier groupe a reçu son immunothérapie avant 15 heures (groupe « précoce ») et le deuxième groupe à 15 heures ou plus tard dans la journée (groupe « tardif »). Le cancer du poumon est le troisième cancer le plus fréquent et la première cause de décès par cancer en France chez les hommes. Tous les patients ont été suivis pendant 29 mois. Les patients traités en début de journée n'ont présenté aucune aggravation du cancer pendant 11,3 mois en moyenne, contre 5,7 mois pour le groupe traité tardivement. « Il existe des données préalables qui ont déjà été présentées à ce sujet. Des données rétrospectives, une mété-analyse et des études prospectives confirment l'existence d'un bénéfice dans l'administration d'une immunothérapie le matin », confirme le Pr Xavier Quantin, médecin oncologue à l'Institut régional du cancer de Montpellier. Autre donnée, la survie globale médiane était de 28 mois dans le groupe traité précoce contre 16,8 mois dans le groupe traité tardivement. Au regard de ces résultats, il serait donc intéressant de programmer le traitement tôt dans la journée pour améliorer la prise en charge standard. L'explication pourrait résider dans les lymphocytes T. En effet, ces cellules jouent un grand rôle dans la réponse immunitaire adaptative et l'étude montre une augmentation des lymphocytes ayant une activité antitumorale chez les malades recevant l'immunothérapie le matin.

## Etudes

# Les bienfaits de la caféine pour la santé

**D**es nouvelles études témoignent des bienfaits de la caféine pour la santé, la première quand vient le temps de réduire le risque de dépendance et la deuxième concernant la fibrillation auriculaire. C'est ce que rapporte le journal, *La Presse*.

Des chercheurs américains rapportent ainsi dans le journal *JAMA Network* qu'une consommation plus élevée de café, de thé et de caféine était associée à une réduction du risque de dépendance.

Ces résultats ont été corroborés, rapportent les chercheurs, « par les associations observées entre la consommation de caféine et de boissons caféinées et une prévalence plus faible du déclin cognitif subjectif ainsi qu'une légère amélioration des fonctions cognitives ». « Même en ajustant pour les facteurs de risque liés à l'Alzheimer et

à la dépendance, (les chercheurs) ont trouvé qu'une consommation (de caféine) était associée à une réduction du risque de développer une dépendance, mais aussi une réduction du risque de déclin cognitif », a commenté la professeure Anne-Julie Tessier, une spécialiste de la nutrition et de la longévité en santé au département de nutrition de l'Université de Montréal. Les auteurs de l'étude soulignent que « les associations les plus fortes ont été observées à des niveaux de consommation modérés », correspondant à deux ou trois tasses de café ou de thé par jour, et qu'aucun avantage supplémentaire n'a été observé à des niveaux de consommation plus élevés », selon la même source.

Cela est « biologiquement plausible », expliquent-ils, puisque « l'absorption, le transport, le métabolisme et le stockage de la caféine et

d'autres composés bioactifs présents dans le café et le thé ont des limites physiologiques ». De plus, « une consommation excessive de caféine peut nuire à la qualité du sommeil ou augmenter l'anxiété, ce qui pourrait neutraliser ses éventuels effets neuroprotecteurs ». Les associations observées étaient indépendantes de la prédisposition génétique et des principaux facteurs de risque de dépendance et de déclin cognitif, précisent les auteurs de l'étude. Les chercheurs américains expliquent que la caféine peut réduire les cytokines pro-inflammatoires dans le cerveau et atténuer la neuroinflammation, qui sont des facteurs clés du déclin cognitif et du développement de la maladie d'Alzheimer. Au-delà de la caféine, disent-ils, le café et le thé « contiennent des composés bioactifs [...] qui offrent des bienfaits an-

tioxydants et vasculaires en réduisant le stress oxydatif et en améliorant la fonction cérébrovasculaire ». L'acide chlorogénique, qui est le principal polyphénol du café, pourrait être protecteur du cerveau, a précisé la professeure Tessier. Il y a aussi la trigonelline qui est impliquée dans le métabolisme du glucose. On n'oublie pas non plus certains minéraux qu'on retrouve dans le café. Donc, l'hypothèse ici c'est que tous ces composés-là pourraient réduire l'inflammation et le stress dans le cerveau. On pense aussi que la consommation régulière aide le cerveau à éliminer les protéines toxiques qui sont responsables, par exemple, de la maladie d'Alzheimer. » Les auteurs ajoutent que la capacité de la caféine à améliorer la sensibilité à l'insuline et à réduire le risque de diabète de type 2, qui est un facteur de risque ma-

jeur de dépendance, contribue également à son effet protecteur sur la santé cognitive. De plus, certains composants du thé peuvent offrir des bienfaits supplémentaires en favorisant la relaxation et la neuroprotection, disent-ils.

Plus précisément, pendant les six mois de l'étude, 47 % des participants qui ont bu une tasse de café par jour ont rapporté des épisodes de fibrillation auriculaire d'une durée de plus de 30 secondes, comparativement à 64 % des patients du groupe sans caféine. « Il y a une tolérance qui s'installe quand on boit du café, a dit la professeure Tessier. Et il y a certains bienfaits qu'on retrouve dans le café, il y a des composés bioactifs qui ont des propriétés antioxydantes qui pourraient jouer un rôle et avoir certains bénéfices sur la santé du cœur. »

## Soudan

# Des crimes de guerre commis par les FSR lors de la prise d'El Fasher

**Les** violations commises par les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) lors de la prise de la ville d'El Fasher, dans la région soudanaise du Darfour, constituent des « crimes de guerre » et pourraient également relever de « crimes contre l'humanité ». C'est ce qu'a rapporté un rapport du Bureau des droits de l'homme de l'ONU publié vendredi. Le document revient sur l'horreur vécue par la population civile insistant sur la nécessité d'enquêtes « crédibles » devant aboutir à une reddition des comptes pour ces « crimes exceptionnellement graves ». Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) décrit « une vague intensive de violences choquantes dans sa dimension et son intensité ». Plus de 6.000 décès ont pu être vérifiés pendant l'offensive, après 18 mois de siège. Trois personnes sur quatre ont été tuées à El Fasher, et un quart alors qu'elles fuyaient dans la région. « Parmi ces victimes, au moins 4.400 personnes ont été tuées à El Fasher au cours des trois premiers jours de l'offensive et plus de 1.600 autres le long des voies de sortie », précise la même source, qui souligne toutefois que le bilan réel est « significativement plus important ». « Les violations gratuites perpétrées par les FSR et les milices arabes alliées lors de l'offensive finale sur El Fasher soulignent que l'impunité persistante alimente des cycles de violence continus », a déclaré le Haut-Commissaire Volker Türk. Le rapport documente des attaques à grande échelle, notamment des massacres et des exécutions sommaires, des violences sexuelles, des enlèvements contre rançon, des actes de torture, des détentions, des disparitions, des pillages, ainsi que l'utilisation d'enfants dans les hostilités. Dans de nombreux cas, les civils auraient été visés en raison de leur appartenance ethnique ou de leur affiliation présumée. Selon l'ONU, ces abus graves rappellent ceux déjà documentés lors des offensives contre le camp de Zamzam en avril 2025, ainsi qu'à El Geneina et Ardamata en 2023. Pris ensemble, ils suggèrent une attaque systéma-

*Selon l'ONU, ces abus graves rappellent ceux déjà documentés lors des offensives contre le camp de Zamzam en avril 2025, ainsi qu'à El Geneina et Ardamata en 2023. Pris ensemble, ils suggèrent une attaque systématique contre la population civile au Darfour, susceptible de constituer des crimes contre l'humanité.*



que contre la population civile au Darfour, susceptible de constituer des crimes contre l'humanité. Des témoins ont livré des récits concordants d'un incident survenu le 26 octobre, au cours duquel environ 500 personnes auraient été tuées lorsque des combattants des FSR ont ouvert le feu avec des armes lourdes sur une foule réfugiée dans le dortoir Al-Rashid de l'Université d'El Fasher. L'un d'eux dit avoir vu des corps projetés en l'air, « comme dans une scène de film d'horreur ». Le rapport fait également état d'exécutions sommaires de civils accusés de « collaboration », souvent sur la base de leur appartenance ethnique non arabe, notamment parmi la communauté zaghawa. Les adolescents et les hommes de moins de 50 ans auraient été particulièrement visés. Des enlèvements généra-

lisés contre rançon auraient aussi eu lieu alors que les civils tentaient de fuir, dans ce qui apparaît comme un schéma systématique. Plusieurs milliers de personnes restent par ailleurs portées disparues. Face à ce sombre tableau, le HCDH réitère son appel au respect de l'embargo sur les armes en vigueur, afin de mettre fin aux transferts d'armes et de matériel militaire aux parties au conflit. « Dans une crise humanitaire de cette ampleur, les droits de l'homme doivent rester au cœur des efforts visant à trouver une solution durable », conclut M. Türk. De son côté, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a indiqué que plus de la moitié des personnes prises au piège par l'aggravation de la crise au Soudan du Sud sont des enfants, précisant que le nombre d'enfants exposés au risque de

malnutrition aiguë dans les États de Jonglei, de l'Unité et de l'Equatoria oriental est estimé à 825.000. Le représentant par intérim de l'UNICEF au Soudan du Sud, Obia Achieng, a déclaré qu' « au moins 280.000 personnes ont été déplacées dans le seul État de Jonglei, la majorité étant des femmes et des enfants ». Le responsable onusien a également indiqué que « le nombre d'enfants exposés au risque de malnutrition aiguë dans les États de Jonglei, de l'Unité et de l'Equatoria oriental est estimé à 825.000 enfants », ajoutant : « C'est un chiffre qui devrait nous alerter. M. Achieng a appelé à « la cessation immédiate des hostilités et à un accès humanitaire rapide et sans entrave à toutes les zones affectées ».

R.I

## PRÉSIDENTIELLE DE MARS AU CONGO

### LE PRÉSIDENT SORTANT FACE À SIX CANDIDATS

**S**ix candidats sont en lice pour la présidentielle du 15 mars au Congo-Brazzaville face au président sortant Denis Sassou Nguesso, a annoncé la Direction générale des affaires électorales (DGAE), qui a clôturé jeudi le dépôt des candidatures. Parmi les candidats, figurent Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, député et président du parti « La Chaîne » et le président du Parti pour l'Action de la République, Anguio Ngangui Engambé. A eux s'ajoutent Upprem Dave Mafoula, qui revient pour la deuxième fois consécutive après l'élection présidentielle de 2021, ainsi que trois nouveaux candidats : Vivien Romain Manangou, enseignant universitaire, Destin Gavet du Mouvement Républicain (MR), et Zinga Mabio Mavoungou, ancien député.

Toutes les candidatures doivent être validées par la Cour constitutionnelle avant le 28 février, date d'ouverture de la campagne électorale, qui s'achèvera le 13 mars.

Les deux principaux partis d'opposition, à savoir l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) et l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), n'ont pas présenté de candidats.

La Cour constitutionnelle doit encore valider les dossiers avant la publication de la liste définitive. La campagne électorale est prévue du 28 février au 13 mars 2024.

## PRÉVUE DU 30 AVRIL AU 15 MAI

### Campagne électorale pour les législatives au Cap-Vert

**L**a campagne électorale en vue des élections législatives au Cap-Vert, prévues le 17 mai prochain, se déroulera du 30 avril au 15 mai, selon le calendrier électoral publié jeudi par la Commission électorale nationale (CNE).

Selon le calendrier électoral, le processus est entré dans une phase de restrictions légales. La propagande politique via des publicités commerciales, payantes ou gratuites, est interdite de-

puis le 9 février et le restera jusqu'à la fin du processus électoral. A partir du 18 mars, les entités publiques et leurs agents seront soumis à une obligation de stricte neutralité et d'impartialité à l'égard de toutes les candidatures, en plus d'autres restrictions relatives à l'action publique pendant la période préélectorale.

La publication, au Journal officiel et dans les journaux les plus lus, de la carte indiquant le nombre de députés et leur répartition par circonscription électorale est prévue entre le 8 et le 13 mars. S'agissant des médias, le calendrier interdit la diffusion ou le commentaire de sondages et d'enquêtes d'opinion entre le début de la campagne électorale et la fermeture des bureaux de vote. Le recensement électoral sera suspendu du 13 mars au 17 mai afin de stabiliser les listes. Les cahiers électoraux seront disponibles pour consultation et réclamation jusqu'au 23 mars, les électeurs pouvant déposer des réclamations jusqu'au 28 mars.

## COLLISION ENTRE DEUX AUTOBUS

### Dix morts et 16 blessés en Côte d'Ivoire

**U**ne collision entre deux autobus de transport interurbain a fait dix morts et 16 blessés vendredi entre les villages de Tollakro et Brahimakro, dans la commune de Tiassalé (sud), a-t-on indiqué vendredi de source sûre. Selon des témoins, l'un des autobus, qui circulait sur l'axe Divo-Tiassalé, aurait tenté d'éviter un camion-citerne à l'arrêt avant de se retrouver nez à nez avec un autre autobus roulant en sens inverse. Cinq passagers sont décédés sur le coup. Les 16 blessés ont été évacués vers des structures sanitaires, où cinq autres personnes ont succombé par la suite à leurs blessures, selon la même source. L'imprudence des conducteurs, le mauvais état des véhicules et la dégradation des infrastructures figurent parmi les principales causes des accidents de la route en Côte d'Ivoire.

## Coupe de la Confédération africaine

# L'USMA confirme sa suprématie face à Safi

**Au**coup de sifflet final, l'essentiel était acquis. Avec 14 points au compteur, l'USMA conserve la première place, devançant d'une courte longueur son adversaire du jour, crédité de 13 unités. Une position stratégique qui pourrait peser lourd lors du tirage au sort du prochain tour, les premiers de groupe étant appelés à défier, en principe, des adversaires plus abordables. Sur la pelouse, la rencontre s'est disputée sur un rythme soutenu, mais sans véritable flamboyance. Face à une formation de Safi bien regroupée et rigoureuse tactiquement, les Usmistes ont eu la maîtrise territoriale sans réussir à concrétiser leurs temps forts. Les occasions franches se sont fait rares, chaque équipe semblant davantage préoccupée par la gestion du résultat que par la recherche effrénée du but. Cette sixième et dernière journée du groupe A se poursuivra dimanche avec la confrontation entre les Maliens de l'AC Djoliba et les Ivoiriens du FC San Pedro. Une affiche sans enjeu majeur, les deux formations étant déjà éliminées avant cette ultime journée, les deux places qualificatives ayant été verrouillées par l'USMA et l'Olympique Club Safi. En conférence de presse, l'entraîneur intérimaire algérois, Hadj Adlène, a tenu à remettre le résultat dans son contexte. «Le plus important reste la qualification pour les quarts de finale. C'est la quatrième fois que l'USMA atteint ce stade de la compétition, ce qui prouve que le club a désormais des repères et une certaine tradition en Coupe de la CAF», a-t-il affirmé, mettant en avant la constance continentale de son équipe. Concernant son avenir personnel à la tête du staff technique, le technicien s'est montré mesuré et fidèle à sa ligne de conduite.

**Hadj Adlène : «Mon avenir dépend de la direction»**

L'USM Alger a parachevé sa campagne en phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine par un nul (0-0) face à l'Olympique Club Safi, samedi soir au stade du 5-Juillet d'Alger. Un résultat sans éclat sur le plan offensif, mais ô combien précieux sur le plan comptable, puisqu'il permet aux Rouge et Noir de terminer en tête du groupe A et d'aborder les quarts de finale avec le statut de leaders.



«Pour mon avenir, la décision appartient à la direction. Je suis un employé du club et je reste à la disposition de l'USMA. Il est possible que je poursuive ma mission jusqu'à la fin de la saison», a-t-il indiqué, sans chercher à alimenter les spéculations. Hadj Adlène est également revenu sur le cas de l'attaquant Kamagati, encore en quête de son premier but sous le maillot usmiste. C'est un joueur qui possède une grande marge de progression. Il avait terminé meilleur buteur de la phase de poules avec son ancienne équipe, San Pedro, et il voulait enchaîner sur cette dynamique. Une fois qu'il débloquera son

compteur, il jouera plus libéré», a-t-il expliqué, affichant sa confiance envers son avant-centre. Dans le même temps, le football algérien se réjouit de la qualification d'un deuxième représentant en quarts de finale. Le CR Belouizdad a également validé son billet et devait disputer hier son dernier match de poules à domicile face aux Congolais d'Otoho. Pour l'USM Alger, cette première place vient confirmer des ambitions continentales assumées. Place désormais aux quarts de finale, avec la ferme intention de poursuivre l'aventure et de faire honneur à un statut de club rompu aux exigences africaines.

## L16 MOBILIS (19E JOURNÉE)

# Le PAC et l'ESM s'enfoncent

**Le** Paradou AC et l'ES Mostaganem se retrouvent désormais dans une situation fort embarrassante au classement après leur défaite concédée samedi respectivement devant l'ES Ben-Aknoun (3-5) et le MB Rouissat (0-1), lors de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entamée vendredi. Le derby algérois, PAC-ESBA a tenu toutes ses promesses avec huit buts inscrits dont cinq pour Ben-Aknoun qui est désormais au pied du podium, avec deux matches en moins. L'attaquant Badis Bouamama (21 ans) a été le héros de cette rencontre en inscrivant un

triplé lors d'une partie riche en rebondissements. Les Pacistes menés (1-3) à la mi-temps, ont trouvé les ressources nécessaires pour revenir au score (3-3) en 2e mi-temps, grâce à un doublé d'Abdelkader (49e et 51e), mais ont fini par s'écrouler en fin de partie, et voir leur situation se compliquer davantage. Bien que comptant deux matches en retard, le PAC se trouve sur le plan comptable directement menacé par la relégation, car occupant la peu reluisante 14e place avec 17 points au compteur. Son adversaire du jour, le promu l'ES Ben-Aknoun vit un véritable conte de fées en flirtant avec le haut du ta-

bleau, et désormais 4e avec 27 points, en attendant de jouer ses deux matchs en retard qui pourraient améliorer beaucoup plus son classement. L'autre grand perdant de cette 19e journée, n'est autre que l'ES Mostaganem qui s'est inclinée à Ouargla face au MB Rouissat (1-0) dans un match à six points. Si le MBR s'est donné une bouffée d'oxygène en grimpant à une élogieuse 5e place en compagnie de l'O.Akbou (26e pts), ce n'est pas le cas pour «Mosta» qui plonge encore à la 15 et avant dernière place, à sept longueurs du 1er club non relégable, et sans aucun match en retard.

## COUPE D'AFRIQUE CADETS DE JUDO

# Deux médailles dont une en or pour l'Algérie

**La**sélection algérienne (Cadets/Garçons) de judo a obtenu deux médailles (1 or, 1 argent) à la Coupe d'Afrique 2026, disputée samedi, en une seule journée à Tunis (Tunisie). La médaille d'or a été l'œuvre de Larbi Addad, dans la catégorie des moins de 60 kilos, alors que la médaille d'argent a été remportée par Oussa-

ma Laïb chez les moins de 73 kilos. Versé dans la Poule (D) de sa catégorie de poids, Addad avait commencé par dominer le Tunisien Rayen Regaieg, avant d'enchaîner avec le Libyen Muetaz El Farrouj, pour atteindre la finale du tournoi, où il a dominé le Jordanien Haroun Almashni, s'adjuge ainsi la première place. De son côté, Laïb a été versé dans la

Poule (A) de sa catégorie de poids, où il a eu la chance d'être exempté du premier tour. De ce fait, il n'a eu besoin que d'une seule victoire, contre le Tunisien Louay Briki pour atteindre les demi-finales, où il a dominé un autre tunisien, à l'occurrence Yassine Dhiab. Malheureusement, Laïb a eu moins de chance en finale, où il a dû s'incliner contre

## L2- amateur (Gr. Centre-Est - 19e J)

# Victoire de l'USM Annaba devant l'ASK

L'USM Annaba s'est imposée, samedi, en déplacement devant l'AS Khroub sur le score de 3 à 0 (mi-temps : 2-0), en clôture de la 19e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est. A la faveur de cette victoire, l'USMAn (31 pts) rejoint le NRB Teleghma à la sixième place du classement, alors que l'AS Khroub (18 pts) occupe le 13e rang.

Dans le choc au sommet de cette journée, disputé vendredi, le CA Batna n'a pas tremblé à domicile en s'imposant face à la MO Constantine (2-0), profitant ainsi du faux pas de l'US Biskra, battue en déplacement par la MO Bejaia (2-1). Grâce à ce succès, les Batnénas portent leur capital à 40 points et ravissent la première place aux Biskris (39 pts), désormais relégués au deuxième rang après ce second revers de suite. Le MOB, en regain de forme, grimpe pour sa part à la cinquième position (35 pts), à égalité avec l'US Chaouia.

## Supercoupe d'Algérie de Basketball 2025

# Le NB Staouéli décroche le sacre

**Les** basketteurs du NB Staouéli ont remporté la Supercoupe de la saison 2024-2025, en s'imposant après deux prolongations devant leurs homologues du NA Hussein-Dey sur le score de 92 à 85 (temps réglementaire : 71-71), samedi à La Coupe du complexe sportif olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Le NB Staouéli a fait la différence au bout de la deuxième prolongation remportée (14-07), alors que les scores des quarts-temps ont été comme suit : (13-11), (23-24), (19-19), (16-17). Les deux équipes se sont neutralisées (7-7) lors de la première prolongation. Les internationaux Hichem Dekakene (26 pts) et Mohamed Amine Bensalah (24 pts) ont été les deux meilleurs marqueurs de cette finale. Détenteurs du doublé Coupe-Championnat, les basketteurs de Staouéli décrochent à cette occasion le troisième trophée de la saison 2024-2025, et succèdent au palmarès de la Supercoupe au WO Boufarik, vainqueur devant l'USM Alger (70-59), lors de la dernière édition disputée en février 2025. Dans la finale féminine, disputée plus tôt ce samedi, les basketteuses du GS Cosider ont été sacrées, en dominant leurs homologues d'Hussein-Dey Marines sur le score de 67 à 39 (mi-temps : 35-21).

le Tunisien Mohamed Arfaoui, se contentant ainsi de la médaille d'argent. L'Algérie n'a engagé que deux judokas dans cette compétition continentale, ayant drainé la participation de 106 athlètes (56 garçons et 50 filles), représentant s'emparer du pays des quatre continents.

## LIGA

## Le Real gagne et presse le Barça

**P**orté par un doublé de l'attaquant brésilien, qui a provoqué et marqué deux penalties (25e s.p., 48e s.p.), et deux autres buts du jeune Gonzalo García (5e) et du capitaine uruguayen Federico Valverde (31e), le Real a peut-être frappé un grand coup dans la course au titre avec un succès convaincant, enfin.

Cette huitième victoire de suite en Liga permet en effet au géant espagnol (1er, 60 points) de prendre deux longueurs d'avance sur le Barça (2e, 58 points), obligé de rebondir lundi à Gérone après sa claque reçue jeudi contre l'Atlético Madrid en demi-finale aller de Coupe du Roi (4-0).

Invaincu jusqu'ici depuis l'arrivée du coach américain Pellegrino Matarazzo, la Real Sociedad (8e, 31 points) voit en revanche sa belle série prendre fin.

«Cette bataille va encore être longue, c'est sûr qu'il y aura des hauts et des bas. Mais l'important c'est notre amélioration dans le jeu, à tous les niveaux, et on doit continuer à progresser en tant qu'équipe», a prévenu l'entraîneur madrilène Alvaro Arbeloa, avant d'encenser Vinicius. «Vini est un joueur dont l'impact ne se mesure pas seulement en chiffres. Il est capable de faire basculer un match, d'attirer plusieurs joueurs sur lui. C'est l'un des meilleurs joueurs du monde, un garçon fantastique, avec un grand cœur. J'ai de la chance de l'entraîner», a affirmé l'ex-latéral droit.

Sans sa superstar Kylian Mbappé, laissé au repos, le Real Madrid a écrasé la Real Sociedad (4-1) samedi au stade Santiago Bernabéu et s'est emparé provisoirement de la première place du championnat espagnol devant le FC Barcelone, sous pression ce lundi à Gérone.



Dans le sillage du Brésilien, les Merengues ont

peut-être fait taire pour de bon les sifflets de leur public et démontré qu'ils avaient de quoi réduire leur dépendance extrême aux éclairs de Mbappé, resté sur le banc à trois jours des retrouvailles avec Benfica en barrages de la Ligue des champions.

#### Villarreal rechute

Le technicien espagnol a aussi idéalement préparé son nouveau face-à-face avec son mentor José Mourinho mardi en faisant tourner en deuxième mi-temps, notamment avec le retour sur le terrain de l'expérimenté Dani Carvajal, avec le brassard de capitaine autour du bras. Plus tôt dans l'après-midi, Villarreal (4e, 45 points) s'est fait piéger (2-1) par Getafe (10e, 21 points) au terme d'un match où les anciens lyonnais Martin Satriano et Georges Mikautadze ont été tous les deux décisifs pour leurs équipes. Dans la course à l'Europe, l'attaquant international espagnol Borja Iglesias, buteur à la 93e minute, a permis au Celta Vigo (7e, 34 points) d'arracher le match nul (2-2) sur la pelouse de l'Espanyol Barcelone (6e, 35 points) et de rester au contact des Catalans. En lutte pour sa survie dans l'élite, le Séville FC (12e, 26 points), réduit à dix dès la 16e minute, a lui aussi décroché un point précieux (1-1) contre Alavés (13e, 26 points), malgré une fin de match chaotique marquée par l'expulsion de son entraîneur Matias Almeyda.

## LIGUE1

## Lens étrille le PFC et reprend les rênes

Lens, sûr de sa force, a séchement battu le Paris FC (5-0) avec des doublés de Wesley Saïd et Rayan Fofana pour reprendre la tête de la Ligue 1, samedi lors de la 22e journée de Ligue 1.

Les Sang et Or profitent de la défaite des Parisiens à Rennes (3-1) vendredi pour reprendre les commandes avec un petit point d'avance.

Ils comptent aussi douze longueurs de marge sur Marseille et la quatrième place et peuvent rêver de retrouver la Ligue des champions l'année prochaine. Mais c'est surtout le songe d'un deuxième titre de champion de France après 1998 que les hommes de Pierre Sage ont entretenu à Jean-Bouin. En équipe mûre et solide, le Racing a plié sans rompre et patiemment attendu pour frapper comme un crotale au moment où le PFC dominait.

Wesley Saïd à l'entrée de la surface a marqué en reprenant une remise en retrait d'Odsonne Edouard (24e). Ensuite, il a trouvé la lucarne en profitant d'un centre de Saud Abdulhamid (38e). Puis le Saoudien a obtenu un penalty, fauché par Otavio, transformé par Florian Thauvin (58e). Le jeune Rayan Fofana a profité du découragement de la défense parisienne pour signer lui aussi un doublé en cinq minutes (90e, 90+5e). Lens est redoutable en contre et défend avec science, à l'image de l'impeccable Nidal Celik, défenseur central bosnien de 19 ans titulaire pour ses toutes premières minutes en L1.

#### Cinq recrues hivernales

Depuis leur coup d'arrêt à Marseille (3-1) le 24 janvier, les Artésiens ont remporté tous leurs matches. Ils auraient même pu faire mieux si Odsonne Edouard n'avait pas envoyé le ballon dans le ciel de Jean-Bouin après une frappe de l'intenable Saïd sur le poteau (13e) ou une tête au-dessus (68e). Et Thauvin a deux fois affolé la défense

parisienne (45+1e, 45+3e). A 3-0, les ultras Sang et Or ont entonné leur hymne, «Les corons» de Pierre Bachelet, mais c'est le promu parisien qui était au charbon. Le club de la famille Arnault n'a gagné que deux matches à Jean-Bouin cette saison. L'avance de huit points sur le barragiste Auxerre, laisse un matelas confortable au PFC pour son objectif maintien, mais après deux matches sur trois sans prendre de but, l'arrière-garde est retombée dans ses largesses. Pour tenir d'enchaîner un cinquième match sans défaite, Stéphane Gilli a aligné cinq recrues du mercato hivernal d'entrée, mais la recette n'a pas fonctionné, malgré 25 premières minutes emballantes. Diego Coppola en défense, Rudy Matondo et Marshall Munetsi au milieu, Luca Koleosho et Ciro Immobile en attaque ont coulé avec le navire. Les joueurs offensifs ont notamment toujours du mal à trouver l'attaquant italien, malgré les heures de vidéo au centre d'entraînement d'Orly, à l'image de cette incompréhension entre l'ancien buteur de la Lazio et Ilan Kebbal sur un contre (31e).

## ARABIE SAOUDITE

## Ronaldo revient en force

**R**onaldo a retrouvé sa place dans le onze de départ d'Al-Nassr pour le match de samedi contre Al-Fateh dans le cadre de la Saudi Pro League, et a été nommé capitaine de l'équipe après avoir manqué les deux derniers matchs de championnat du club. Le joueur de 39 ans avait manqué les matchs contre Al-Ittihad et Al-Riyadh au début du mois, et selon certaines informations, son absence était un boycott délibéré lié à son mécontentement concernant les transferts du club. Ronaldo était frustré que le Fonds d'investissement public saoudien (PIF) n'ait pas renforcé Al-Nassr de manière significative lors du dernier mercato, alors que son rival Al-Hilal continuait d'investir massivement, notamment dans des transferts impliquant son ancien partenaire en attaque. Des discussions ont eu lieu cette semaine et, selon certaines informations, les principaux problèmes ont été abordés. Il s'agirait notamment du paiement des salaires en retard et du rétablissement d'un plus grand contrôle opérationnel pour les dirigeants d'Al-Nassr. A la suite de ces développements, l'attaquant a accepté de reprendre du service.

Ronaldo n'a pas tardé à rappeler aux fans son importance dès son retour sur le terrain. Après un début de match animé de la part de l'attaque d'Al-Nassr, le déblocage est survenu à la 18e minute. Sadio Mané a effectué une passe dans la surface de réparation et Ronaldo a conclu d'une frappe précise

dans le coin inférieur droit. Cette occasion avait une valeur attendue de seulement 0,21 but, mais la qualité de la finition était typique de Ronaldo. Avant de marquer, Ronaldo avait déjà été très impliqué dans le match. Il a tiré au-dessus de la barre dès la première minute, puis a tenté un tir depuis l'extérieur de la surface de réparation après une passe de Marcelo Brozovic. Al-Nassr a également vu des occasions se présenter pour Joao Felix et Kingsley Coman lors des premiers échanges.

Al-Nassr abordait ce match en troisième position du classement, à quatre points du leader Al-Hilal, mais avec un match en moins, ce qui signifie que le club est toujours en lice pour le titre. Au niveau individuel, Ronaldo est également en lice pour le Soulier d'or. Il est devancé par l'attaquant d'Al-Ahli Ivan Toney, qui mène le classement des buteurs, tandis que Julian Quinones, d'Al-Qadsiah, le devance également. Son but samedi était son 17e de la saison, un bilan impressionnant alors qu'il reste encore beaucoup de matchs à jouer.



## SÉRIE A

## L'Inter dispose de la Juve



**L'**Inter Milan a conforté sa place de leader en arrachant le «Derby d'Italia» (3-2) contre la Juventus (4e), réduite à dix avant la pause, samedi à San Siro, lors de la 25e journée de Serie A. Les Nerazzurri, qui enchaînent une sixième victoire consécutive en championnat, ont huit points d'avance sur l'AC Milan (2e), vainqueur la veille à Pise (2-1), qui comptent cependant un match un moins. Naples (3e, 49 pts) qui accueille l'AS Rome (5e) dimanche soir tente de rester au contact du duo milanais.

L'international italien de la Juve Andrea Belotti a marqué deux fois en période : la première contre son camp (17e), la deuxième pour égaliser (26e).

Mais les Turinois ont évolué ensuite en infériorité numérique après l'exclusion de Pierre Kalulu (42e) qui a écopé d'un deuxième jaune très sévère. A dix, la Juve a encaissé un but du jeune Francesco Pio Esposito (76e). Les Juventini ont toutefois cru arracher le nul grâce à leur capitaine Manuel Locatelli (83e), mais Piotr Zielinski a doublé leurs derniers espoirs en offrant la victoire à l'Inter à la 90e minute.

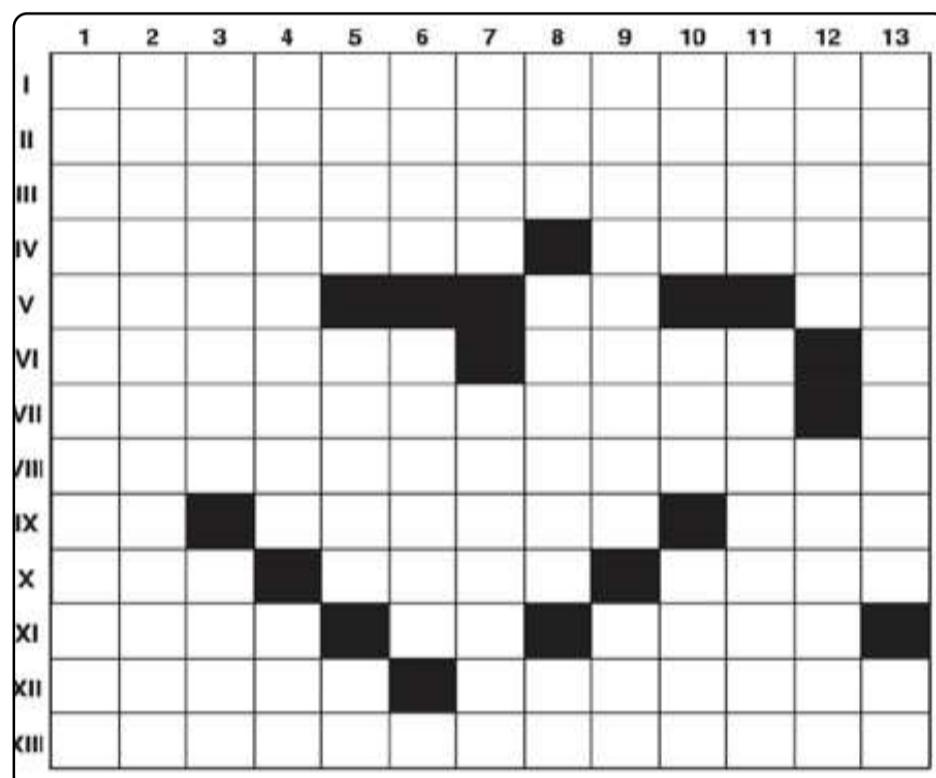
## LES MOTS CROISÉS

## HORIZONTALEMENT

I. Personnage principal d'un roman de chevalerie espagnol publié par Garcia Rodriguez de Montalvo en 1508. II. Ils sont toujours à la recherche de satisfactions purement matérielles. III. Il ne laisse rien passer. IV. Chez les anciens Grecs, privations des droits civils et politiques. Premier mot du nom d'un souverain ottoman qui fit de Bursa la capitale de son royaume. V. Affluent du Tibre. La fin de la CFDT. Une partie d'un duo que l'on retrouve dans un quatuor. VI. La maladie qu'elle provoque chez le cheval s'appelle la nagana. C'est dans cette ancienne ville de RDA que Karl Marx en 1841 obtint son doctorat en philosophie. VII. Grands cobes des roseaux. VIII. Personnage de ballet et défenseur des jouets contre les souris. IX. Avant-port d'Amsterdam. Pour un acteur jadis, le faire, c'était pousser l'émotion du public à l'extrême. Tissu de laine où le poil ne paraît pas. X. Pronom personnel. Ville d'Italie, province de Padoue. Unité de puissance. XI. Prénom féminin. Personnel en tête-à-tête. Il se boit tiède ou chaud. XII. On ne trouve pas plus simple. Suivant à la lettre ? XIII. Entrainent forcément la modification du relief du sol.

## VERTICIALEMENT

1. Elle a perdu son emploi dans le bâtiment en 1997 sans avoir été licenciée. 2. Située dans les Yvelines, elle est traversée par la Seine. 3. Aimantes... aimantées ? Affluent du Danube. 4. Une marque d'affection qui vous colle à la peau. Le crâne l'a dégagé. 5. Aujourd'hui je vais mais demain ce sera différent. Ce mot trouve sa signification en psychologie expérimentale. Possessif. 6. Dessinateur et humoriste français. Prénom masculin. 7. Poète norvégien auteur du Trompette du Nordland. Muries au soleil d'un mois d'été. 8. Diminutif d'un prénom masculin. Découpé en forme de doigt. Un peu petit. 9. Elle se trémousse. Personnage biblique. 10. Un autre personnage biblique. Arrivée et en fin d'année, en plus. Jeu d'origine africaine. 11. Etat des Etats-Unis. Fourrure de jeune agneau. 12. Ecrivain autrichien. Explorent du doigt. 13. Introuvable pour ceux qui ont perdu la boussole. La fin des haricots.



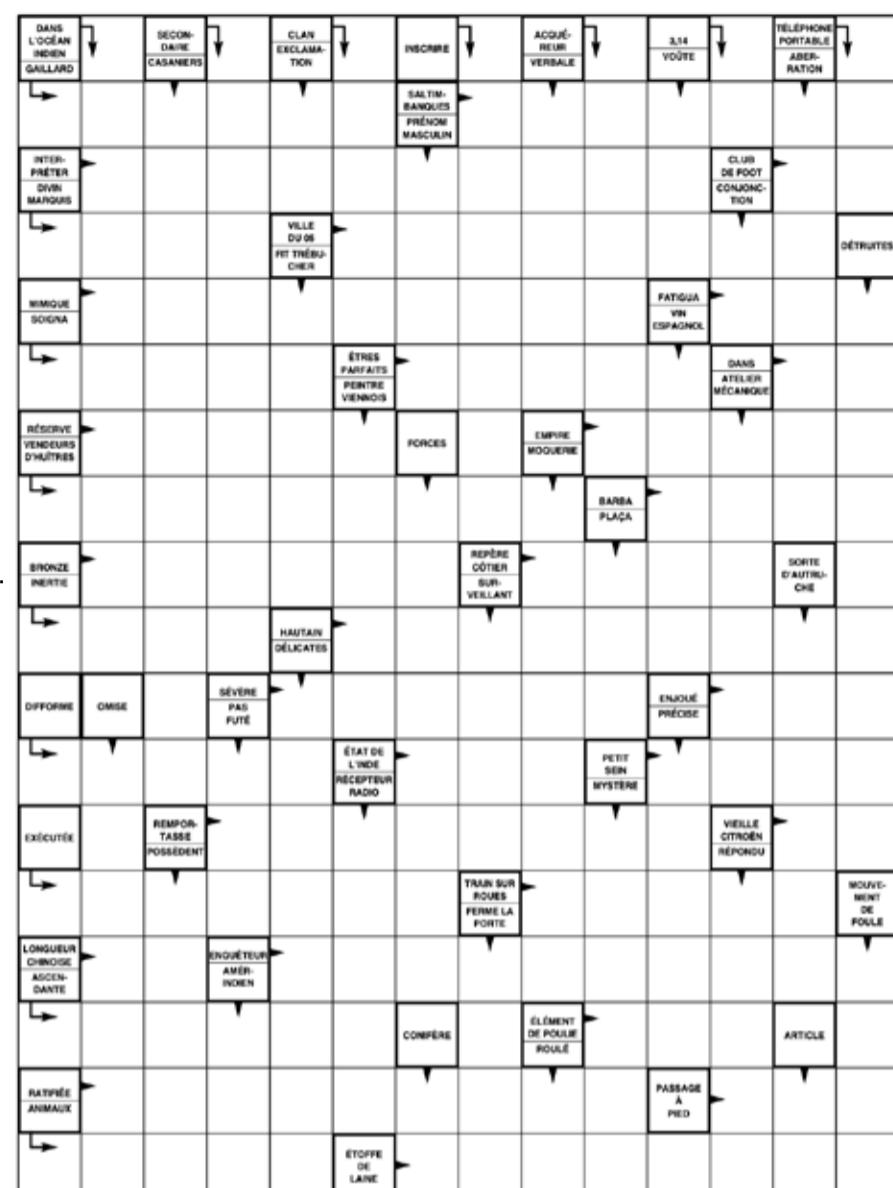
## MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :  
KALÉIDOSCOPE

RONALDO	TERRAIN	BUTS	FIFA	MATCH
ROUGE	TOUCHE	CAMP	GOAL	MILIEU
SAISON	TRIBUNES	CLUB	ITALIE	MITEMPS
SCORE	UEFA	COMPETITION	JAUNE	ONZE
SHORT	VERTS	CORNER	LIBERO	PARC
SIFFLET	AMORTI	DIVISION	LOB	PASSE
SPORT	BLEUS	DOPAGE	LUCARNE	
SURFACE	BRESIL	DRIBBLE	MAIN	
TACLE	BUTEUR	FAUTE	MARADONA	



SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



## SUDOKO

SOLUTION  
LES MOTS FLÉCHÉS

## Diplomatie culturelle

# L'Union européenne valorise l'art contemporain algérien

NASSIM TERKI

**L**ors d'un point de presse au siège de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado a défendu la coopération culturelle comme un levier durable entre l'Algérie et l'Europe. « L'ambassade de l'UE se veut avant tout un espace de rencontre, de dialogue et d'échange », a-t-il rappelé, insistant sur sa vocation à réunir artistes, galeristes, collectionneurs, entreprises et institutions dans un même réseau. L'initiative du « Rendez-vous de l'art contemporain » illustre cette vision. Les créateurs algériens, exposant sous le commissariat de professionnels, ont investi les lieux avec des démarches et univers variés, donnant naissance à une manifestation marquée par la diversité esthétique et conceptuelle. Selon l'ambassadeur, « la réussite d'un projet artistique ne repose pas uniquement sur le génie individuel, mais sur l'existence d'un environnement professionnel et institutionnel solide ». Pour Diego Mellado, l'art est avant tout un écosystème. La création, explique-t-il, « ne peut se limiter à l'acte solitaire de produire une œuvre ». Elle dépend d'un réseau dynamique d'artistes, de diffuseurs, de mécènes, de diplomates, d'entreprises et d'institutions publiques. Cette convergence, observée entre l'Europe et l'Algérie, « constitue un puissant vecteur de dialogue interculturel et un levier stratégique pour renforcer les liens entre les sociétés civiles ». La présence des artistes, leur disponibilité à dialoguer avec le public et les médias, représente

À Alger, l'ambassadeur Diego Mellado a souligné le rôle des artistes et des institutions dans le développement d'un écosystème culturel solide, en marge de la clôture du « Rendez-vous de l'art contemporain ».



selon lui « un élément fondamental de médiation culturelle » et un acquis de cette édition. Au-delà de l'événement, l'ambassadeur a inscrit l'initiative dans une stratégie plus large de diplomatie culturelle. L'UE multiplie en Algérie les actions en faveur de la culture : rencontres d'artistes, résidences d'écrivains, festivals de musique, de photographie et de cinéma, ainsi que de nombreuses manifestations pluridisciplinaires. Il a annoncé le renforcement du soutien aux instituts culturels européens, en faveur de projets conjoints entre ambassades, centres culturels et

partenaires algériens. Il a encouragé la constitution de collections d'art algérien par les institutions étrangères, considérant que cette démarche contribue à la reconnaissance internationale des artistes et à la circulation de leurs œuvres. Enfin, répondant à une question sur le ramadan, Diego Mellado a précisé que les activités se poursuivront « principalement sous forme de rencontres culturelles », tout en affirmant son attachement à « l'effervescence culturelle » de la capitale durant cette période, et à profiter des concerts et événements qui animent Alger.

## Hommage au TNA

# Azzedine Medjoubi célébré au Théâtre national

**Au** Théâtre national algérien Mahiedine-Bachtarzi, une cérémonie d'hommage a réuni, hier, artistes et anciens collaborateurs autour de la mémoire d'Azzedine Medjoubi (1945-1995), figure majeure du théâtre algérien, assassiné le 13 février 1995 par un groupe armé intégriste, un mois après sa nomination à la tête du TNA. Une conférence animée par plusieurs voix du milieu théâtral a permis de revenir sur la trajectoire du comédien et sur son engagement en faveur de la création algérienne. Les intervenants ont rappelé que la préservation de la mémoire des artistes constitue un rempart contre l'effacement et « l'amnésie culturelle ». Le metteur en scène Omar Fetmouche a insisté sur l'importance de maintenir de telles rencontres,

affirmant que « l'oubli est destructeur » et que « le devoir de mémoire est national. Abdelkader Al-loula n'est pas l'apanage d'Oran et Azzedine Medjoubi n'est pas celui d'Alger ou d'Annaba ». Revenant sur leur collaboration, notamment lors du spectacle Alam Baouche avec les jeunes comédiens du théâtre de Batna, il a souligné la dimension pédagogique du défunt, qu'il décrit comme un formateur rigoureux, attaché à une méthode de travail fondée sur la recherche et la précision scénique. L'intervenant a également appelé les jeunes artistes à poursuivre cet héritage, rappelant qu'Azzedine Medjoubi représentait bien plus qu'un acteur : un passeur de savoir, attentif à la transmission. Abdelhamid Rabia, prenant la parole à son tour, a décrit un artiste ayant consacré

sa vie à la scène et à la culture. Il a rappelé qu'Azzedine Medjoubi, parfaitement bilingue, portait une œuvre empreinte d'humanisme et semblait, selon lui, « né pour les planches ». Il a également souligné son exigence artistique, nourrie par des formations suivies à Belgrade, Berlin et Londres, ainsi que son engagement constant à partager ses compétences à travers le pays. Plusieurs autres personnalités ont apporté leur témoignage, parmi lesquelles le critique et écrivain Nadjib Stambouli, dernier à l'avoir interviewé avant sa mort, le comédien Brahim Chergui et l'ancien directeur du Ballet national, Brahim Bahloul. Tous ont évoqué ses dernières heures au sein du TNA, dans une atmosphère « marquée » par l'émotion et la proximité professionnelle.

Une nuit dédiée au malouf constantinois

**Au**

Théâtre régional Mohamed Tahar Fergani, une soirée consacrée au malouf a réuni mercredi responsables institutionnels et figures de la scène musicale constantinoise. La ministre de la culture et des arts Malika Bendouda, accompagnée du wali de Constantine, y a pris part à l'invitation de la Télévision algérienne, organisatrice de l'événement.

La réception des invités s'est ouverte sur les sonorités de la haddwa constantinoise, interprétées par un ensemble de jeunes musiciens en tenue traditionnelle. Une entrée en matière qui posait d'emblée le cadre, celui d'un hommage assumé au patrimoine musical local. Sur scène, Adlène Fergani et Salim Fergani se sont relayés pour rappeler la vitalité d'une école historique dont la transmission reste au cœur de leur engagement artistique.

Moment central de la soirée, l'hommage rendu à la famille du défunt Ahmed Aouabdia, figure marquante du malouf constantinois. La ministre a également salué le retour sur scène de Salim Fergani, de retour après une période de soins, ainsi que le parcours de Adlène Fergani, régulièrement mobilisé pour la sauvegarde de ce répertoire.

Cette initiative culturelle s'inscrivait dans une journée consacrée à la valorisation du patrimoine immatériel. La ministre a rappelé que célébrer les artisans du malouf revient à préserver un héritage transmis par des maîtres tels que El Hadj Fergani, dont l'influence continue de marquer l'histoire musicale de la ville. Une manière, selon elle, de « relier l'exigence de fidélité au passé et les attentes d'un public tourné vers de nouvelles formes d'expression ».

## Coopération culturelle

# L'art contemporain algérien sous les projecteurs de l'Union européenne

**J**eudi soir, le vernissage de la deuxième édition du « Rendez-vous de l'art contemporain » a transformé la Résidence de l'Union européenne en Algérie en un véritable laboratoire culturel. L'événement, organisé en partenariat avec Djazair Culture, a rassemblé 27 artistes issus de différentes générations et pratiques, offrant un panorama pluriel des formes et démarches contemporaines. Pour l'ambassadeur Diego Mellado, cette initiative représente « une plate-forme essentielle pour révéler la ri-

chesse et la diversité de l'art contemporain algérien et encourager les échanges entre artistes, professionnels et publics ». L'exposition, conçue comme un espace de rencontres autant qu'une exposition-vente, a présenté plus d'une centaine d'œuvres couvrant peinture, photographie, sculpture, céramique, gravure et installation, traduisant le dynamisme de la scène actuelle. Parmi les artistes exposants, on compte Rachid Ayadi, Abderrahmane Azougli, Mohamed Belaïd, Djamel Bouali, Amar Briki, et

d'autres, offrant au public une lecture multiple des enjeux contemporains. Le travail de Mohamed Belaïd, notamment, s'est distingué par sa réflexion sur la matière, le volume et les textures, établissant un dialogue subtil entre héritage artisanal et écriture plastique contemporaine. Soutenue par les galeries partenaires Aida Gallery, Galerie Guesoum, Seen Art Gallery et XBM Studio, l'édition a été orchestrée par le commissariat exigeant de Béya Benamane, figure centrale du projet. Les rencontres-débats avec les étu-

dants de l'École des Beaux-Arts d'Alger ont permis d'aborder sans détour les fragilités structurelles du marché de l'art algérien et les dispositifs d'accompagnement existants. « Nous avons voulu faire un état des lieux, donner des repères aux jeunes artistes, leur montrer qu'il existe des chemins possibles, même s'ils sont encore fragiles », a précisé la commissaire, résumant l'esprit de cette démarche. Dans les salles, entre conversations feutrées et regards attentifs, se dessine le portrait d'une scène artistique en quête de

reconnaissance, mais portée par une énergie remarquable. Les œuvres ne se contentent pas de décorent les murs : elles interrogent, transforment et habitent l'espace, abordant des thèmes liés à la mémoire, à l'identité, à l'exil, à la ville, au corps, à la spiritualité et à l'avenir. Pendant quelques jours, la Résidence de l'UE a ainsi été le lieu de rencontre de générations, de sensibilités et d'ambitions diverses, affirmant que l'art algérien est à la fois exigeant, ouvert sur le monde et fidèle à ses racines.

# Trait d'esprit

“Les difficultés préparent souvent des gens ordinaires à un destin extraordinaire.”

C. S. Lewis

## Bouira : un sauvetage spectaculaire à Tikjda



Deux randonneurs ont été secourus après être restés bloqués dans la grotte d'Aoukrif, encerclés par la neige, le verglas et des vents violents, dans le massif montagneux de Tikjda, wilaya de Bouira. L'opération, d'une durée d'environ 20 heures, a mobilisé les équipes de secours en milieu montagneux dans des conditions particulièrement difficiles. L'alerte a été donnée samedi en fin d'après-midi, vers 16 h 30, alors que la région était frappée par une neige abondante, des rafales de vent et un brouillard dense. L'accès à la grotte, déjà complexe en raison de la topographie accidentée du massif, était rendu extrêmement périlleux par ces conditions. À la réception de l'appel, la brigade de recherche et de sauvetage en milieu montagneux s'est immédiatement déployée sur les lieux. Les secouristes ont localisé les deux randonneurs à l'intérieur de la grotte : protégés de la neige et des rafales, mais isolés et incapables de sortir par leurs propres moyens. Le sauvetage s'est déroulé tout au long de la nuit. Les équipes ont progressé à travers des sentiers glaçés et escarpés, affrontant le froid et le vent, avant d'atteindre la grotte au petit matin. L'extraction a nécessité l'usage de cordages dans une manœuvre complexe, exigeant précision et coordination, compte tenu de la profondeur de la cavité et de la difficulté d'accès. Après plusieurs heures d'efforts, les secouristes ont évacué les deux randonneurs indemnes. Ils ont été transportés vers le point de rassemblement des véhicules de secours, puis conduits à l'hôpital pour un simple contrôle de routine, confirmant qu'ils étaient en parfaite santé. ■

## Journée d'étude samedi prochain à Koléa La place de Tamazight dans le système judiciaire national

Le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), en collaboration avec le ministère de la Justice, organise une journée d'étude samedi prochain à l'École supérieure de la magistrature de Koléa (Tipaza), sur le thème : « La langue amazighe dans le système national de justice : vers la consécration de Tamazight dans la pratique judiciaire et professionnelle », indique un communiqué du HCA. Cette rencontre traduit « une volonté institutionnelle sincère de consacrer la place de la langue amazighe au sein du système national de justice, conformément aux dispositions de la Constitution ». Le programme de cette manifestation abordera plusieurs axes fondamentaux, notamment : « le rôle de la traduction judiciaire comme mécanisme garantissant les conditions d'un procès équitable », « les expériences de terrain et les défis pratiques liés à l'usage de la traduction lors des audiences judiciaires ».

Les travaux réuniront un panel d'universitaires, d'enseignants spécialisés, ainsi que des professionnels du secteur judiciaire — magistrats, experts et traducteurs — afin d'enrichir le débat et d'échanger sur les moyens de consolider la justice linguistique au sein du système judiciaire, ajoute le communiqué.

## Drame sur la RN 04, Ain Defla Quatre morts dans une collision entre une voiture touristique et un camion

Un terrible accident de la route a causé la mort de quatre personnes ce dimanche dans la wilaya d'Aïn Defla. Selon la Protection civile, le drame s'est produit sur la route nationale RN 04, au niveau de la commune d'El Hassania. Les premières informations indiquent une collision entre une voiture touristique et un camion, avant que les deux véhicules ne chutent dans un ravin. Les services d'intervention sont arrivés sur les lieux aux environs de 08 h 40. Malgré la rapidité de la prise en charge, le bilan est lourd : quatre hommes, âgés de 35 à 57 ans, ont perdu la vie. Les victimes ont été évacuées vers la morgue de l'hôpital local. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cette tragédie.

## Béjaïa Plusieurs communes affectées par des coupures d'électricité

PAR IDIR MEHDAOUI

Suite aux violentes rafales de vent et aux fortes pluies, plusieurs villages de la wilaya de Béjaïa — notamment Sidi Aïch, Béni Ksila, Kherrata, Taourirt-Ighil, Adekar, Boukhilifa et Timezrit — ont subi des interruptions d'électricité causées par la chute de câbles moyenne tension. La Sonelgaz a déployé 120 agents et plus de 30 véhicules pour rétablir rapidement le courant. L'approvisionnement en électricité a été rétabli dans un délai record grâce à



l'intervention rapide des équipes techniques. La direction de Béjaïa a réaffirmé son engagement à assurer la

continuité et la qualité du service énergétique dans la région, selon les déclarations de Mme Laidi Ghanima.

# L'EXPRESS

## AIR ALGERIE LANCE UNE NOUVELLE PROMOTION INTERNATIONALE

## Tarifs attractifs vers la France et le Canada

Air Algérie a renforcé depuis hier son offre commerciale en proposant, des tarifs promotionnels particulièrement compétitifs sur ses lignes vers la France et le Canada. Ces offres, valables pour des voyages au printemps 2026, intervient juste avant la période estivale et le mois de Ramadan, et visent à faciliter les déplacements de la diaspora algérienne ainsi que des voyageurs occasionnels.

### Vers la France : focus sur les vols sans bagage en soute

La compagnie cible principalement son réseau en France avec une formule « Zéro bagage » (bagage cabine uniquement, sans soute). Cette option légère permet de proposer des prix très attractifs sur plusieurs axes stratégiques :

- Annaba - Lyon : à partir de 17 751 DA (aller-retour)
- Oran - Marseille : à partir de 15 781 DA (aller-retour)
- Paris-Orly - Constantine : à partir de 128,55 € (aller-retour)

Par ailleurs, l'offre reliant Metz-Nancy à Oran reste disponible : 21 430 DA au départ d'Oran, ou 128 € depuis Metz-Nancy, ce qui constitue une solution pratique pour les régions de l'est de la France. Les réservations pour ces promotions sont ouvertes jusqu'au 28 février 2026 inclus, pour des voyages effectués jusqu'au 13 juin 2026.

### Vers le Canada : Montréal avec bagages en soute inclus

Sur la ligne transatlantique Alger-Montréal, Air Algérie propose une formule



plus complète incluant un bagage cabine et deux bagages en soute de 23 kg chacun. Les tarifs sont les suivants :

- Au départ de Montréal : à partir de 877,71 CAD (aller-retour)
- Au départ d'Alger : à partir de 83 513 DA (aller-retour)

Cette promotion, particulièrement intéressante pour un vol long-courrier, est ouverte à la réservation jusqu'au 28 février 2026, pour des voyages jusqu'au 31 mai 2026.

### Une stratégie commerciale offensive en vue de la haute saison

Ces nouvelles offres s'inscrivent dans une politique tarifaire dynamique menée par Air Algérie ces derniers mois. Elles complètent les promotions déjà lancées,

telles que l'offre spéciale Ramadan 2026 (jusqu'à 50 % de réduction sur certains tarifs) et l'opération Osla Returns pour l'été 2026 (réductions significatives sur les réservations anticipées, jusqu'à 60 % selon les lignes et les périodes). L'objectif est clair : maximiser le taux de remplissage des appareils sur les marchés prioritaires (France, Canada, Europe), renforcer l'attractivité face à la concurrence des compagnies low-cost et répondre à la forte demande attendue pendant les périodes de vacances et de fêtes religieuses. Avec ces tarifs compétitifs, Air Algérie affirme sa volonté de rendre les liaisons avec l'Algérie plus accessibles, même en période de forte affluence. Les voyageurs intéressés sont invités à consulter rapidement le site officiel de la compagnie ou ses points de vente pour vérifier la disponibilité et réserver leurs billets dans les délais impartis. R.N.

## Prolongement des horaires d'exploitation des tramways durant le mois de Ramadan

La société d'exploitation des tramways (SETRAM) a annoncé hier le prolongement des horaires de service durant le mois de Ramadan afin de faciliter les déplacements des citoyens dans sept wilayas.

À Alger : le premier départ se fera à 06 h 30 depuis les stations de Ruisseau et Dergana, et le dernier départ depuis Dergana à 00 h 00, depuis Ruisseau à 00 h 20, durant la première quinzaine du Ra-

madan. Durant la seconde moitié, la dernière rame partira de Ruisseau à 01 h 20.

► À Mostaganem : service assuré de 07 h 00 à 01 h 30 selon les stations.

► À Sétif : première rame à 06 h 30 depuis les stations du 11 décembre 1960 et Berchi Abid, et à 06 h 46 depuis Oussissa El Aïd. La dernière rame partira à 00 h 00 ou 23 h 52 selon les stations et les jours.

► À Sidi Bel-Abbès et Oran : service as-

suré de 07 h 00 à 00 h 00.

► À Ouargla : service de 06 h 30 à 00 h 00.

► À Constantine : service de 06 h 00 à 23 h 00.

Le temps d'attente aux stations variera entre 6 et 10 minutes.

Le trafic marquera une pause de 30 minutes à l'heure de l'iftar pour permettre la rupture du jeûne. ■